

Extrait du Registre aux délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 16 mars 2023  
Séance du 23 mars 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

**Membres ayant donné pouvoir** : Madame MARGONELLI Catherine (pouvoir à CHARLET Jocelyne), Monsieur FERENZ Sébastien (pouvoir à MOREAUX Rémy), Monsieur GAMBIER David (pouvoir à DOGIMONT Frédéric), Madame DESORT Betty (pouvoir à PARNETZKI Claudine)

### **OBJET : Rapport d’Orientation Budgétaire**

Sur le fondement notamment des articles L 2312-1, L 3312-1 et L 4312-1 du CGCT, le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, présenté dans les 2 mois avant l'adoption du budget à l'assemblée délibérante, donne lieu à un débat : le débat sur les orientations budgétaires (DOB).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu le rapport joint,

Il est rappelé que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au maire de présenter à son Assemblée Délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ce débat est acté par une délibération spécifique. Cette délibération doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

**Voir document joint au dossier.**

**Vote : L'Assemblée prend acte**

La secrétaire de séance,  
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Laurent DESMONS





# Rapport d'Orientation Budgétaire 2023

Séance du conseil municipal du 23/03/2023

Edition 1603.1602





<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>Le contexte économique</b>	<b>4</b>
Le Projet de Loi de Finances 2023	5
<b>Analyse rétrospective de 2018 à 2022</b>	<b>12</b>
Les dépenses de fonctionnement de 2018 à 2022	12
Graphique - Les dépenses réelles de fonctionnement de 2018 à 2022	14
Les recettes de fonctionnement entre 2018 et 2022	15
Graphique - Les recettes réelles de fonctionnement de 2018 à 2022	16
Graphique - Répartition des recettes dans le chapitre 73 - Impôts et Taxes	17
<b>Coût des activités</b>	<b>18</b>
Résultat 2022	20
Les principaux investissements en 2022	20
Graphique - Les principales recettes d'investissement en 2022	22
Graphique - Les principales dépenses d'investissement en 2022	23
Vue d'ensemble de l'encours de la dette	24
Épargne de gestion et épargne brute	24
Endettement pluriannuel à 10 ans	25
<b>Perspectives d'orientations budgétaires</b>	<b>26</b>
Sur le fonctionnement - mandat	26
Perspectives de fonctionnement pour 2023	27
Perspectives des dépenses de fonctionnement	28
Perspectives des recettes de fonctionnement	29
Rappel des grands investissements prévus pour le mandat	30
Stratégie face à l'emprunt	33
Les recettes d'investissement pour 2023	35
Les dépenses d'investissement pour 2023 - dans le détail	36
<b>Annexes</b>	<b>41</b>
Annexe 1 - Extrait du bilan social 2021	41
Annexe 2 - La gestion des espaces verts de Waziers	45



# Préambule

Le Débat d'Orientation Budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants.

Dans les 2 mois précédant le vote du budget, l'exécutif présente à son assemblée délibérante un rapport sur:

- les évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses et l'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre commune et EPCI dont elle est membre;
- la programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses;
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget.



**L'année 2022 a vu la mise en place de la nomenclature M57 et du règlement budgétaire et financier adopté le 16/12/2021.**

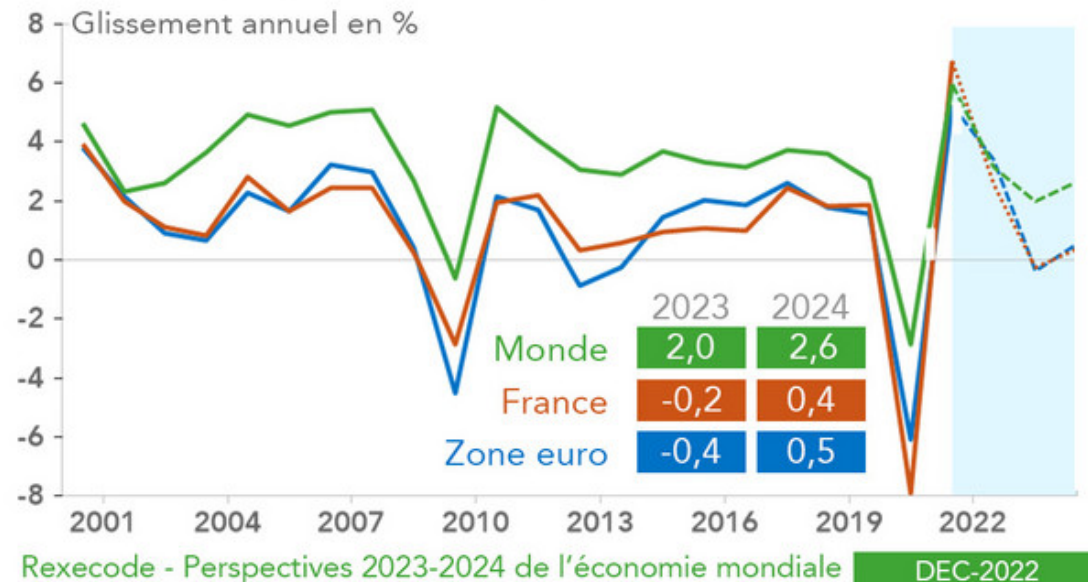


## Le contexte économique

Le contexte économique est instable<sup>1</sup>:

- La **croissance économique** en France décélère en 2023 sans pour autant régresser du fait d'une part de la hausse des taux d'intérêts et du prix de l'énergie mais d'une consommation des ménages soutenue d'autre part. La hausse des taux d'intérêt impacte l'effort d'investissement des entreprises. En conséquence, les hypothèses de croissance retenues par le gouvernement sont de +1% en 2023 contre +2.7% en 2022. A noter que la Banque de France situe la croissance en France en 2023 à +0.5% ce qui rend encore plus incertain le contexte économique. L'institut Rexecode est encore plus pessimiste, avec une baisse de 0.2% (illustration). Le conflit en Ukraine renforce cette incertitude.
- **L'inflation** connaît un rebond qui n'a plus été constaté depuis les années 1980. Le passage d'une période de récession liée à la crise COVID 19, à une reprise de l'activité en 2022 provoque une flambée de l'inflation aussi bien en France que dans le reste du monde. Cette inflation est estimée à +4.3% en 2023 contre +5.4% en 2022. Cette montée de l'inflation impacte les finances territoriales au travers de leurs charges courantes (énergie, dépenses de personnel, prestations externes). Les recettes sont quant à elles impactées au niveau du produit de TVA alloué plus important mais pénalise les autres composantes qui sont figées dans leur montant comme la DGF, la DCRTP, le FNGIR, les attributions de compensation, entre autres.
- La **dette publique** reste à un niveau élevé. Après avoir atteint 115% du PIB en 2020, l'endettement s'est stabilisé à 111.5% en 2022 à 2 945 milliards d'euros. Ce niveau élevé d'endettement fragilise les finances publiques dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêt et donc du financement par emprunt des politiques publiques.
- Un **déficit public** élevé. Le déficit public représentait 6.5 points de PIB en 2021 contre 5 en 2022 du fait de la régression des mesures de soutien à l'économie mises en place lors de la crise sanitaire. Pour 2023, la prévision reste à 5 points du PIB, ce qui reste élevé. La loi de programmation des finances publiques de 2023 à 2027 table sur un retour sous les 3% à l'horizon 2027. Cet objectif passe par un plafond annuel des dépenses des administrations publiques locales conduisant ainsi à une diminution en volume (hors inflation) de 0.5 point par an.

### Croissance du PIB en volume



<sup>1</sup> source: rapport d'orientations budgétaires de Douaisis Agglo



# Le Projet de Loi de Finances 2023

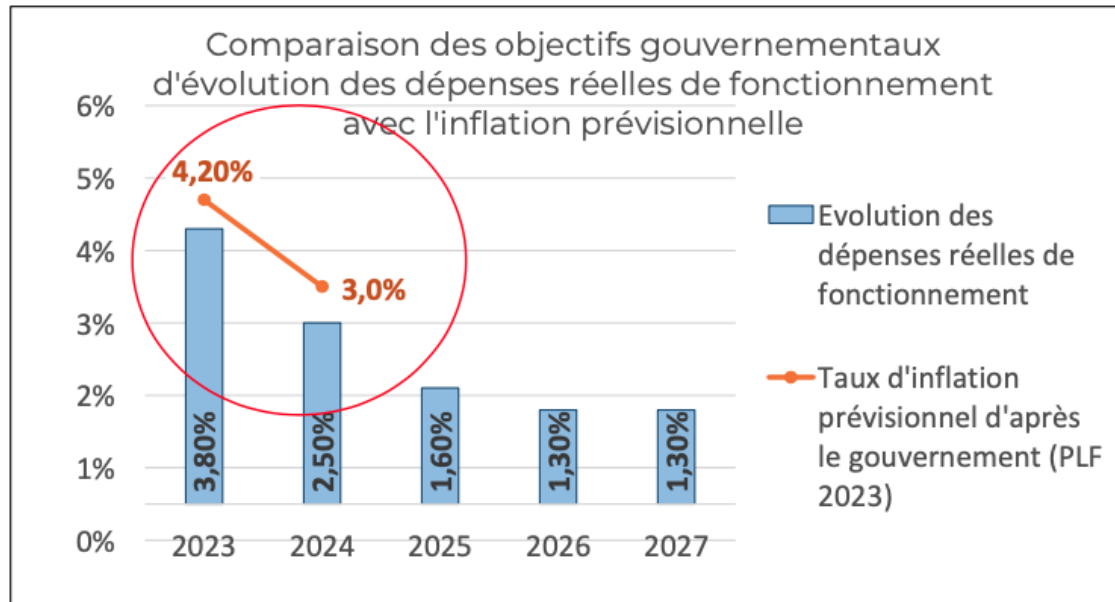
Le Projet de Loi de Finances 2023 (PLF 2023) a été promulgué le 30/12/2022.

## Article 16 du PLPFP 2023-2027: le nouveau cadre financier pluriannuel

À travers l'article 16 du PLPFP 2023-2027, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer une nouvelle fois à la réduction du déficit public via une maîtrise de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement.

Au niveau national, l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement proposé par le gouvernement est présenté dans le graphique ci-dessous<sup>2</sup>.

Dans un climat fortement inflationniste, il est demandé aux collectivités locales de réduire l'évolution de leurs dépenses à un niveau inférieur de 0.5% à l'inflation envisagée par le gouvernement. Pour 2023: encadrement des dépenses à 3.8%.

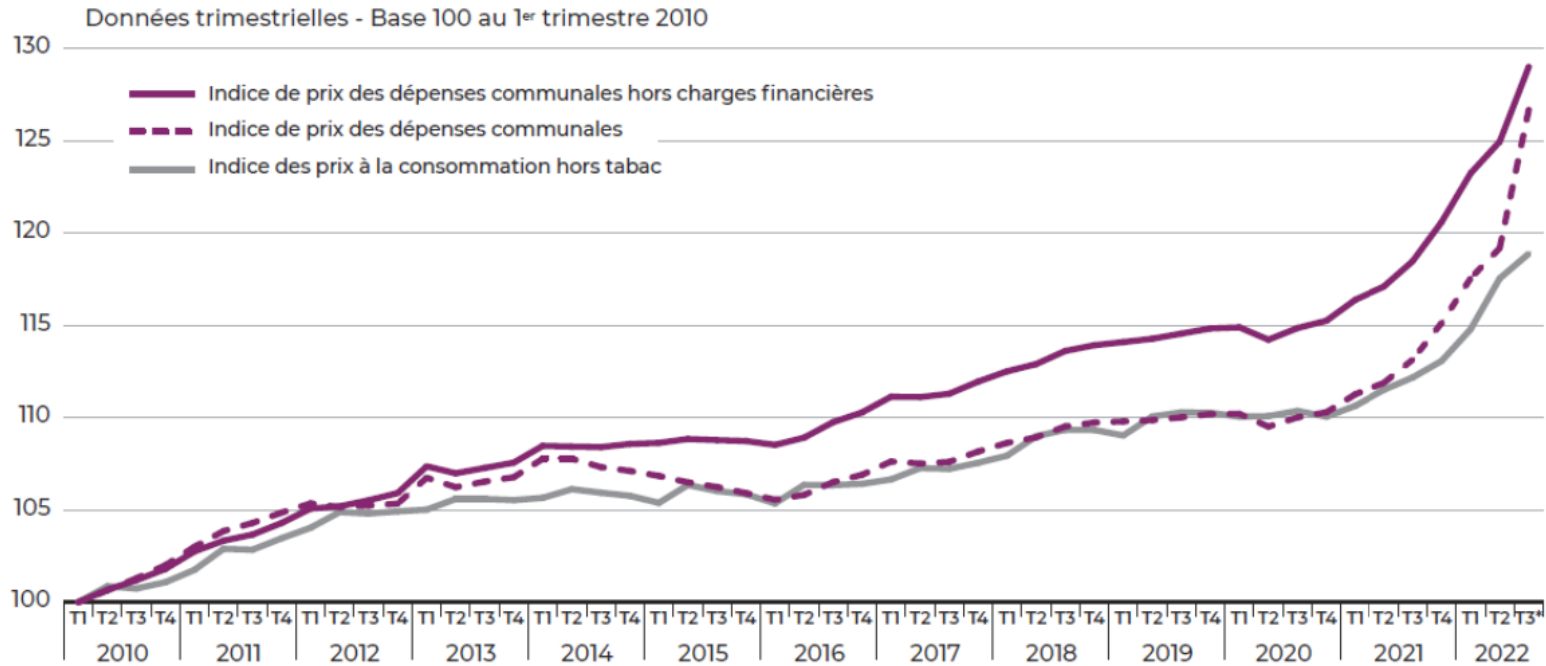


<sup>2</sup> Source rapport APVF / La Banque Postale



## Une inflation très marquée pour les dépenses communales

### Indice de prix des dépenses communales



Sur un an au T3 2022  
(4T/4T)

+ 6,5 %

+ 7,2 %

+ 4,5 %



\* Estimation du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 sur la base de 59 % des indices disponibles à septembre, les autres indices ont été figés à leur niveau d'août.

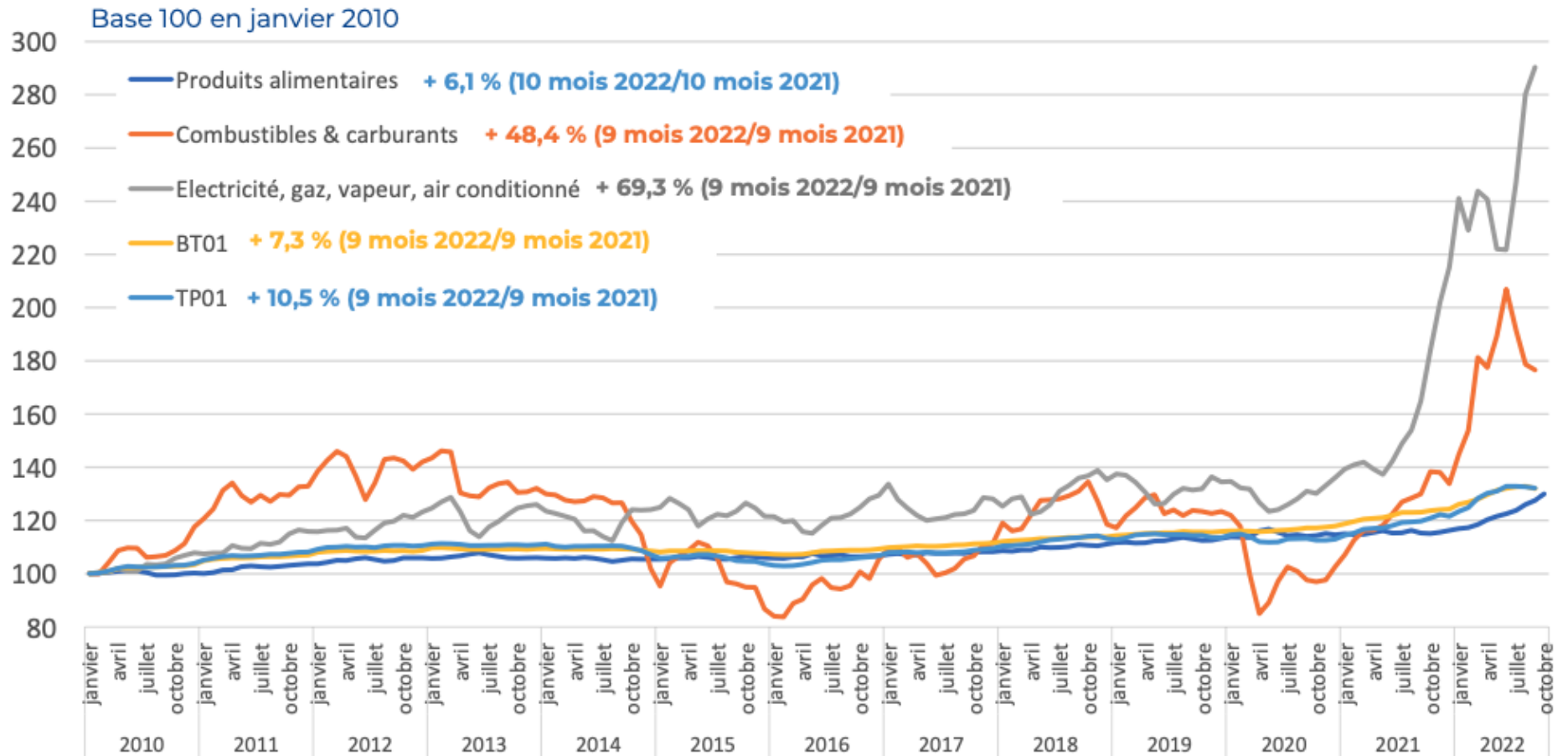
Source : Indices Insee,  
calculs La Banque Postale







## Evolution de certains indices de prix impactant la dépense locale

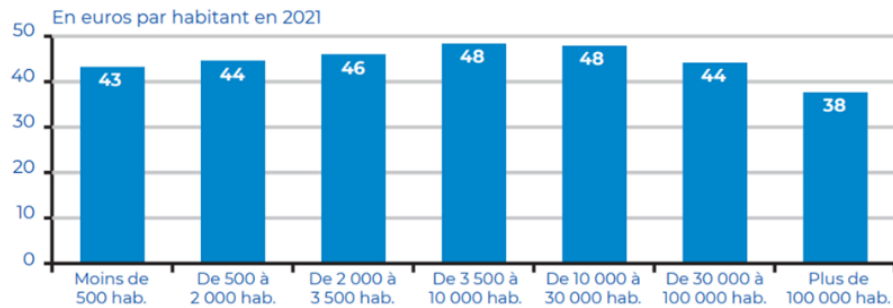


Source : Indices Insee



## Des petites villes plus impactées par les dépenses d'énergie

### Dépenses d'énergie des communes par strate de population

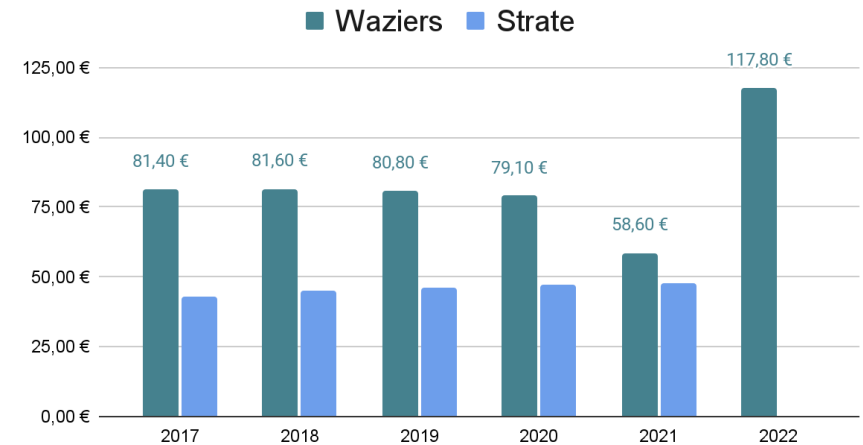


Source : balances comptables 2021 fournies par la DGFIP



- *Dépenses d'énergie: 4,4 Mds€ (soit 32,5€/habitant pour les seuls bâtiments communaux) dont 66% d'électricité et 10% de chauffage.*
- *Patrimoine: 225 000 bâtiments soit 81% des consommations des communes.*
- *Les communes de 3 500 à 30 000 habitants sont les plus impactées*

### Evolution des dépenses d'énergie par habitant





## Des dispositifs d'aide face à la hausse des prix de l'énergie

L'État propose différentes aides aux communes pour diminuer la facture d'énergie. 3 principales mesures sont à retenir:

### CAS N°1

La commune a **moins de 10 agents (équivalent ETP) et moins de 2 millions de recettes :**

- Application du bouclier tarifaire pour les puissances inférieures à 36 kVA (tarif C5) ;
- Limitation de 15% en moyenne de la hausse du TRVE (Tarifs Réglementés de Vente d'Électricité).

### CAS N°2

La commune n'est **pas éligible au bouclier tarifaire :**

- Application de l'amortisseur électricité à partir de 180€/MWh ;
- L'Etat prend en charge la moitié du prix de l'électricité qui dépasse ce seuil, et ce jusqu'à 160€/MWh maximum pris en charge ;
- La baisse de prix apparaît directement sur la facture du fournisseur.

### CAS N°3 :

La commune a :

- une hausse des dépenses d'énergie supérieure à 60% de la hausse des recettes réelles de fonctionnement ;
- un potentiel financier ou fiscal par habitant inférieur au double de la moyenne de la strate ;
- une perte d'au moins 25% d'épargne brute, du fait principalement de la hausse des dépenses d'énergie et d'alimentation, et de la revalorisation du point d'indice.

- 50% des effets de la revalorisation du point ;
- 70% des effets de la hausse des dépenses d'énergie et d'alimentation sont compensés par le filet de sécurité



## Une hausse des Dotations Générales de Fonctionnement

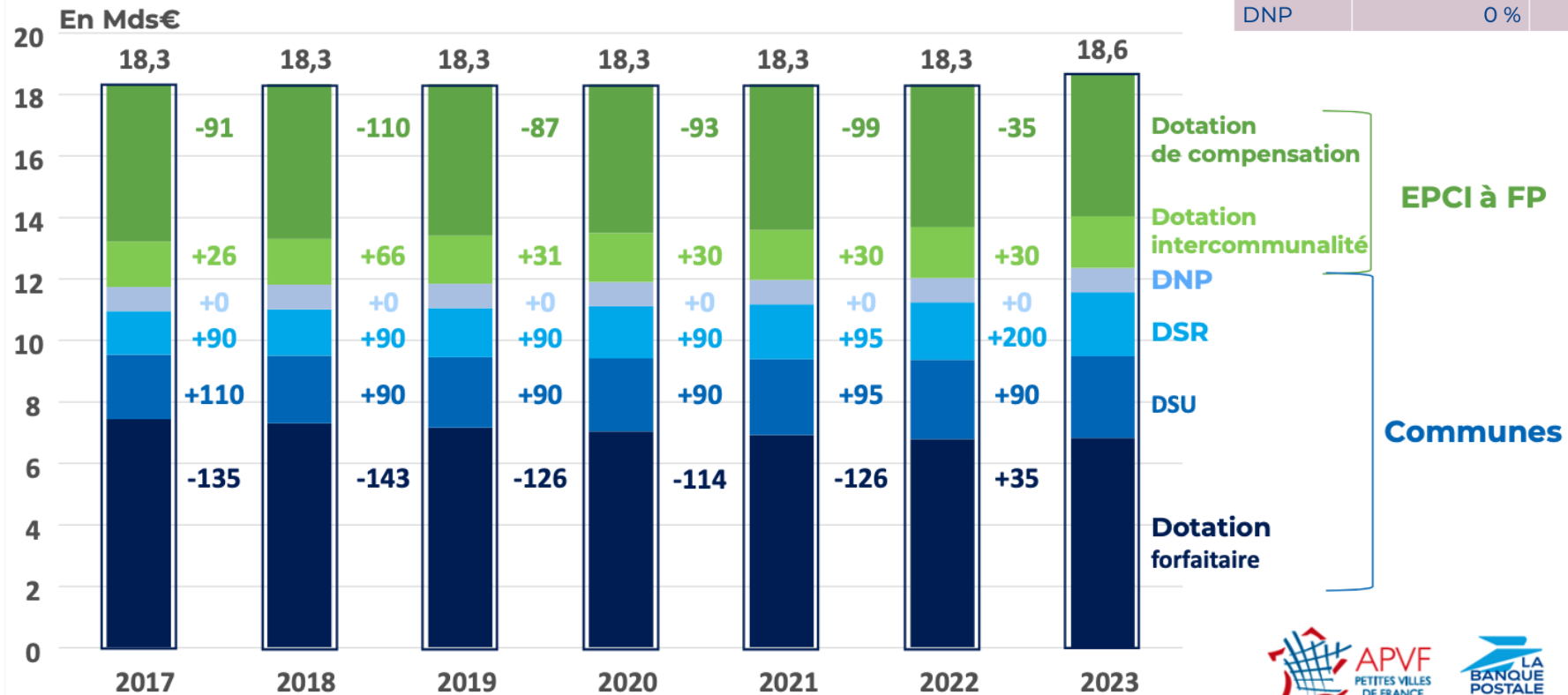
Une hausse de la DGF du bloc communal est prévue: **+320 millions d'euros en 2023.**

La DSU augmentant de plus de 3%.

Au niveau de la DSR, d'une année à l'autre, une commune ne pourra ni subir une perte de plus de 10%, ni enregistrer un gain supérieur à 20%

## ZOOM sur la péréquation communale

	Évolution (à pop. constante)	Évolution avec effet renforcement péréquation ultramarine
DSU	+3,51 %	+3,21 %
DSR	+10,65 %	+10,34 %
DNP	0 %	-0,28 %



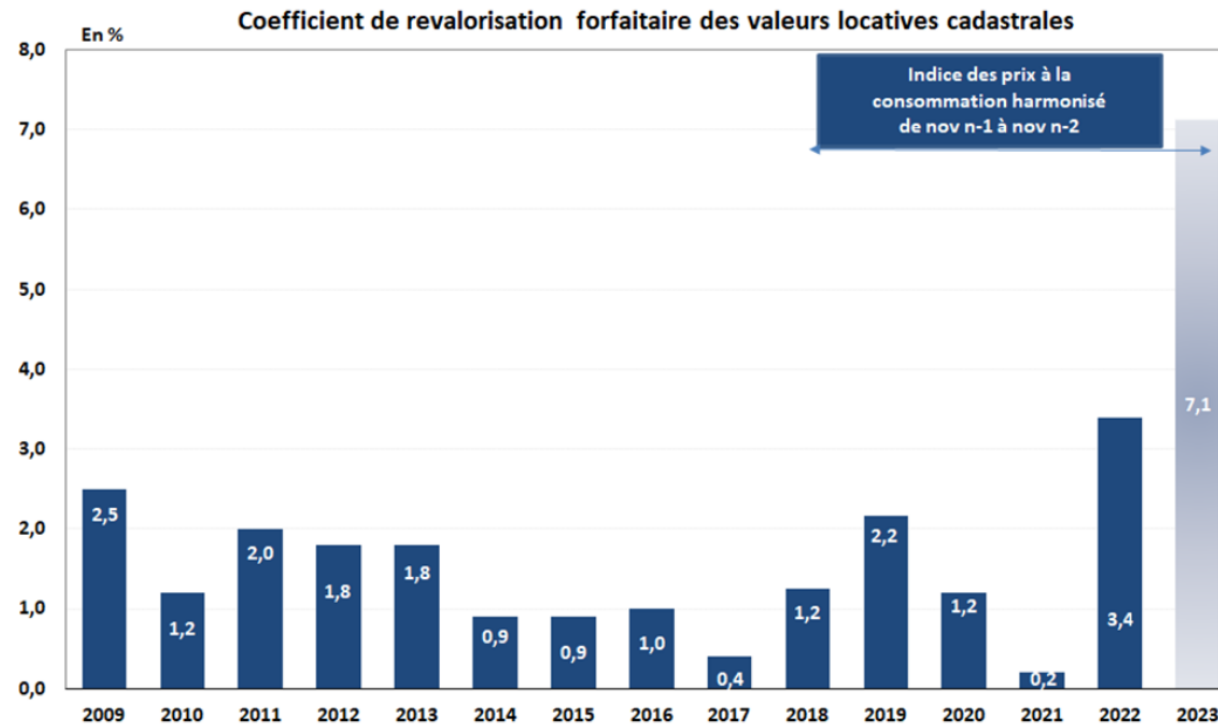
Source : TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, annexés aux PLF





## Autres mesures sur les dotations

- Les dotations d'investissement de l'Etat (DETR, DSIL, DPV, DSID, DDEC, DRES) sont figées sur les mêmes montants que 2022, sauf la DSIL qui est en baisse. En complément un Fonds vert de 2 milliards d'euros est attribué par les préfetures également.
- Suppression de la CVAE (impact sur l'intercommunalité)
- Une taxe d'habitation sur les résidences secondaires peut être délibérée.
- Une revalorisation des bases (valeurs locatives cadastrales) attendue de 7,1 en 2023 après 3,4 en 2022 (voir illustration).





# Analyse rétrospective de 2018 à 2022

Afin d'éclairer le débat sur les orientations budgétaires 2023, il convient de porter un regard sur l'évolution de la structure budgétaire de la collectivité au travers d'une rétrospective de l'exécution des derniers exercices budgétaires.

## Les dépenses de fonctionnement de 2018 à 2022

<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1</b>
		<b>RÉALISÉ</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>RÉALISÉ</b>	<b>RÉALISÉ</b>	
011(60)	Achats	1 017 144,14 €	1 140 486,05 €	1 182 437,06 €	853 582,92 €	1 372 494,00 €	60,79%
011(61)	Services Extérieurs	1 250 281,62 €	1 088 776,48 €	1 062 558,79 €	1 141 933,80 €	1 139 322,47 €	-0,23%
011(62)	Autres Services Extérieurs	365 246,63 €	411 986,73 €	250 652,52 €	359 766,47 €	404 825,77 €	12,52%
011(63)	Impôts et taxes	45 056,05 €	33 612,69 €	30 214,59 €	46 650,49 €	52 509,00 €	12,56%
012(chap)	Frais de personnel	5 541 239,10 €	5 357 108,39 €	5 510 073,37 €	5 981 484,18 €	6 205 833,99 €	3,75%
65	Autres charges	1 185 902,82 €	1 180 977,33 €	1 167 955,26 €	1 214 661,32 €	1 233 424,07 €	1,54%
66	Charges financières	329 797,21 €	316 969,63 €	293 661,55 €	278 107,44 €	257 980,38 €	-7,24%
67	Charges exceptionnelles	32 295,80 €	26 322,24 €	62 081,32 €	69 928,16 €	385,40 €	-99,45%
68	Dotations aux amort. et aux prov	- €	- €	- €	362,48 €	115,06 €	-68,26%
042	Opération d'ordre entre section	185 662,49 €	153 232,42 €	182 842,56 €	551 796,97 €	256 004,49 €	-53,61%
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	
023	Virt à la section d'Invest	- €	- €	- €	- €	- €	
	<b>TOTAL</b>	<b>9 952 625,86 €</b>	<b>9 709 471,96 €</b>	<b>9 742 477,02 €</b>	<b>10 498 274,23 €</b>	<b>10 922 894,63 €</b>	<b>4,04%</b>

Des dépenses de fonctionnement en hausse de 424 620 euros (4.04%) qui s'expliquent par:

- une hausse de 3.75% de la masse salariale (224 000 euros), liée notamment au dégel du point d'indice et de la reprise de carrières.
- une hausse très importante du chapitre 60 des achats, liée à la crise énergétique:
  - hausse de 45 000 euros de l'électricité malgré des tarifs fixes passés en décembre 2021, à des remplacements d'ampoule d'éclairage public, et l'extinction à partir du dernier trimestre d'1 lampadaire sur 2
  - hausse très forte du gaz et combustibles, à cause du chauffage dans les nombreux bâtiments publics de la commune: à 493 249 euros, c'est 400 000 euros de plus qu'en 2021 (année particulière du fait des avaries de la piscine et de la fermeture de bâtiments

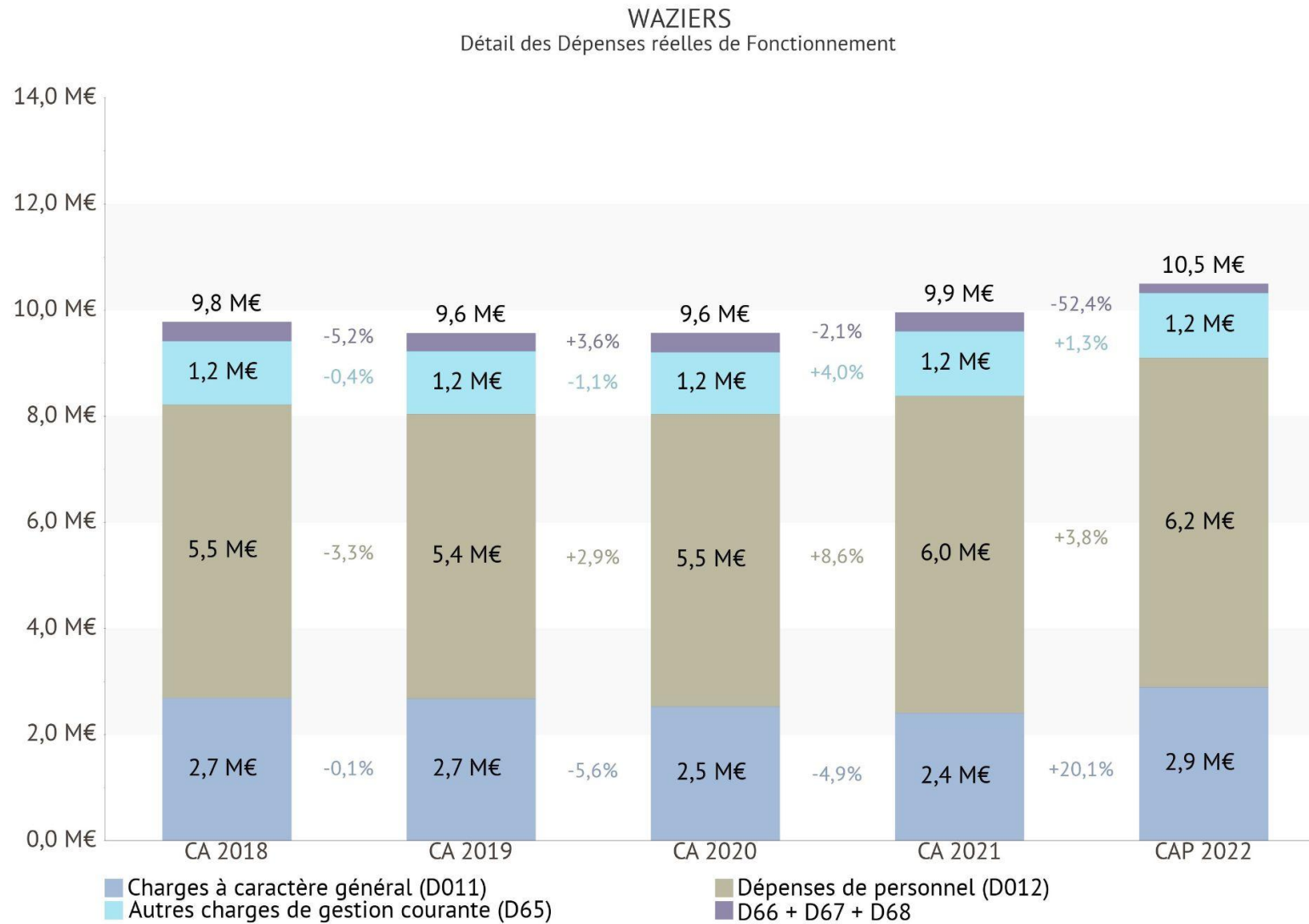


municipaux pendant le Covid), ou 280 000 euros de plus qu'en 2018-2019. Note: pour le gaz, les consommations enregistrées sont en saison de chauffe donc d'octobre 2021 à septembre 2022 (pas d'impact sur cet exercice de la fermeture à titre conservatoire de la piscine à partir de mi-septembre).

A noter que la mise en place de la M57 n'a que peu d'impact sur la présentation par chapitre. Elle implique surtout des changements d'articles au sein d'un même chapitre, sauf pour les charges exceptionnelles (chapitre 67, qui se trouvent maintenant souvent en autres charges, chapitre 65, comme les bourses et prix).



# Graphique - Les dépenses réelles de fonctionnement de 2018 à 2022







## Les recettes de fonctionnement entre 2018 et 2022

<b>Recettes de fonctionnement</b>							
<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1</b>
		<b>REALISÉ</b>	<b>REALISÉ</b>	<b>REALISÉ</b>	<b>REALISÉ</b>	<b>REALISÉ</b>	
013	Atténuation de charges	311 461,55 €	161 876,52 €	92 508,00 €	152 484,68 €	126 735,47 €	-16,89%
70	Produits des services	226 666,72 €	231 561,84 €	146 114,51 €	145 657,49 €	189 119,98 €	29,84%
73	Impôts et taxes	5 407 946,31 €	5 433 155,45 €	5 711 648,59 €	5 787 596,28 €	5 802 946,59 €	0,27%
74	Dotations et participations	4 867 245,83 €	4 784 826,78 €	4 845 597,38 €	4 850 245,69 €	4 831 988,12 €	-0,38%
75	Aut. prod. gestion cour.	60 827,16 €	62 131,16 €	63 740,66 €	59 269,47 €	150 547,52 €	154,01%
76	Produits financiers	- €	- €	16,00 €	14,40 €	- €	-100,00%
77	Produits exceptionnels	46 825,60 €	24 569,50 €	53 837,53 €	435 640,61 €	9 640,74 €	-97,79%
78	Reprises sur amor. et prov.	- €	- €	- €	- €	- €	
042	Opér. d'ordre entre Section	- €	14 502,69 €	- €	42 474,15 €	468,00 €	-98,90%
002	Exc. Antérieur reporté	85 641,20 €	211 160,15 €	278 195,10 €	504 549,60 €	898 325,30 €	78,04%
	<b>TOTAL</b>	<b>11 006 614,37 €</b>	<b>10 923 784,09 €</b>	<b>11 191 657,77 €</b>	<b>11 977 932,37 €</b>	<b>12 009 771,72 €</b>	<b>0,27%</b>

Des recettes de fonctionnement historiquement hautes, en hausse de 32 000 euros (0,27%) entre 2021 et 2022 sans surprise.

A noter le bénéfice de l'excédent antérieur de 2021 reporté qui permet de rester sur une année similaire en 2022 alors qu'il n'y a plus le produit exceptionnel de la vente du terrain pour Aldi.

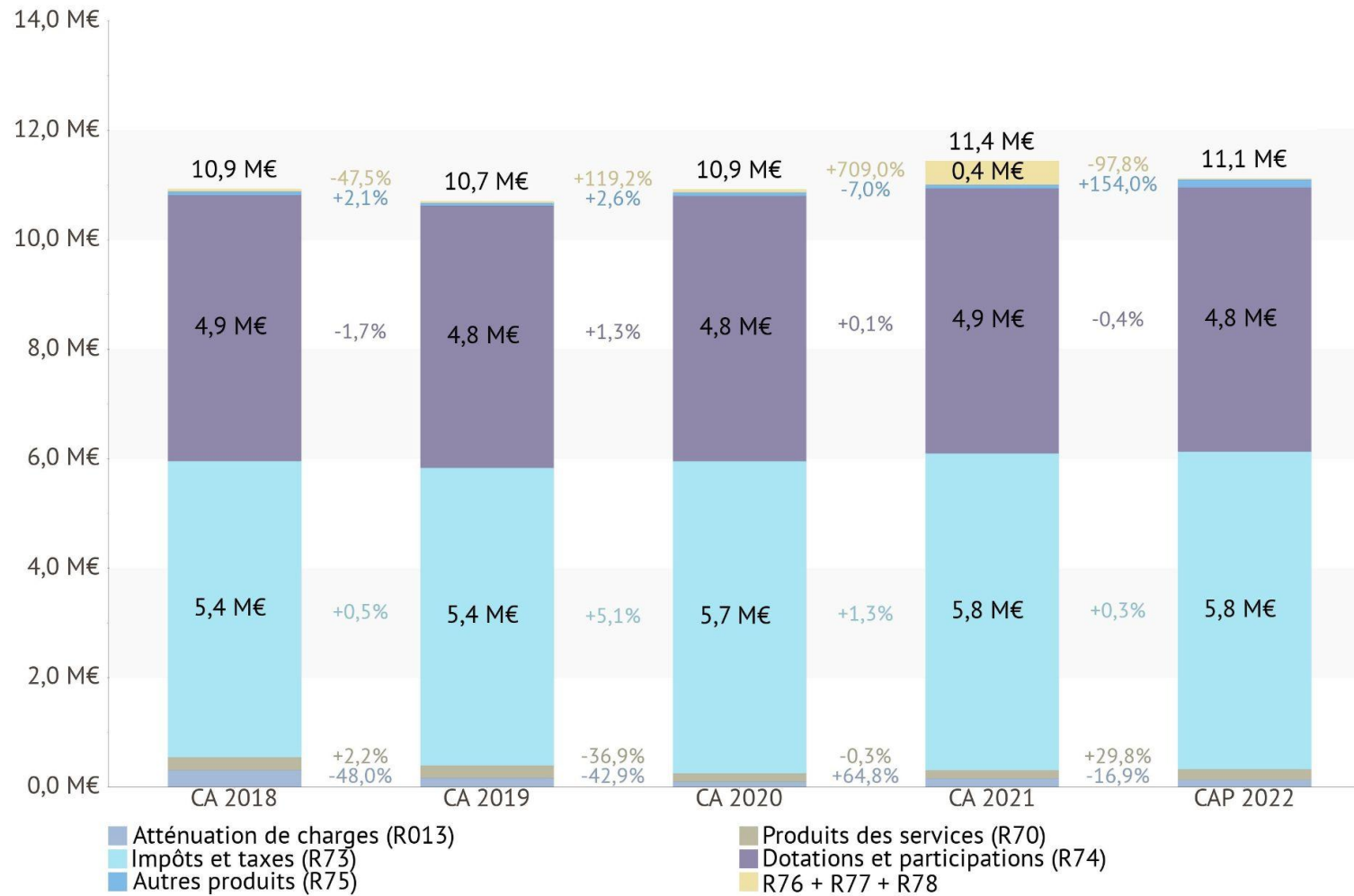
La dotation de Douaisis Agglo annuelle de 40k€ pour un maître-nageur n'a pas été constatée sur l'exercice: elle sera perçue sur 2023, réduisant un peu artificiellement le chapitre 74 en 2022.

Enfin, la baisse du taux de taxe foncière, annulée cette année par la hausse des bases, permet de maintenir des recettes en impôts et taxes en hausse malgré tout de 20 000 euros.



# Graphique - Les recettes réelles de fonctionnement de 2018 à 2022

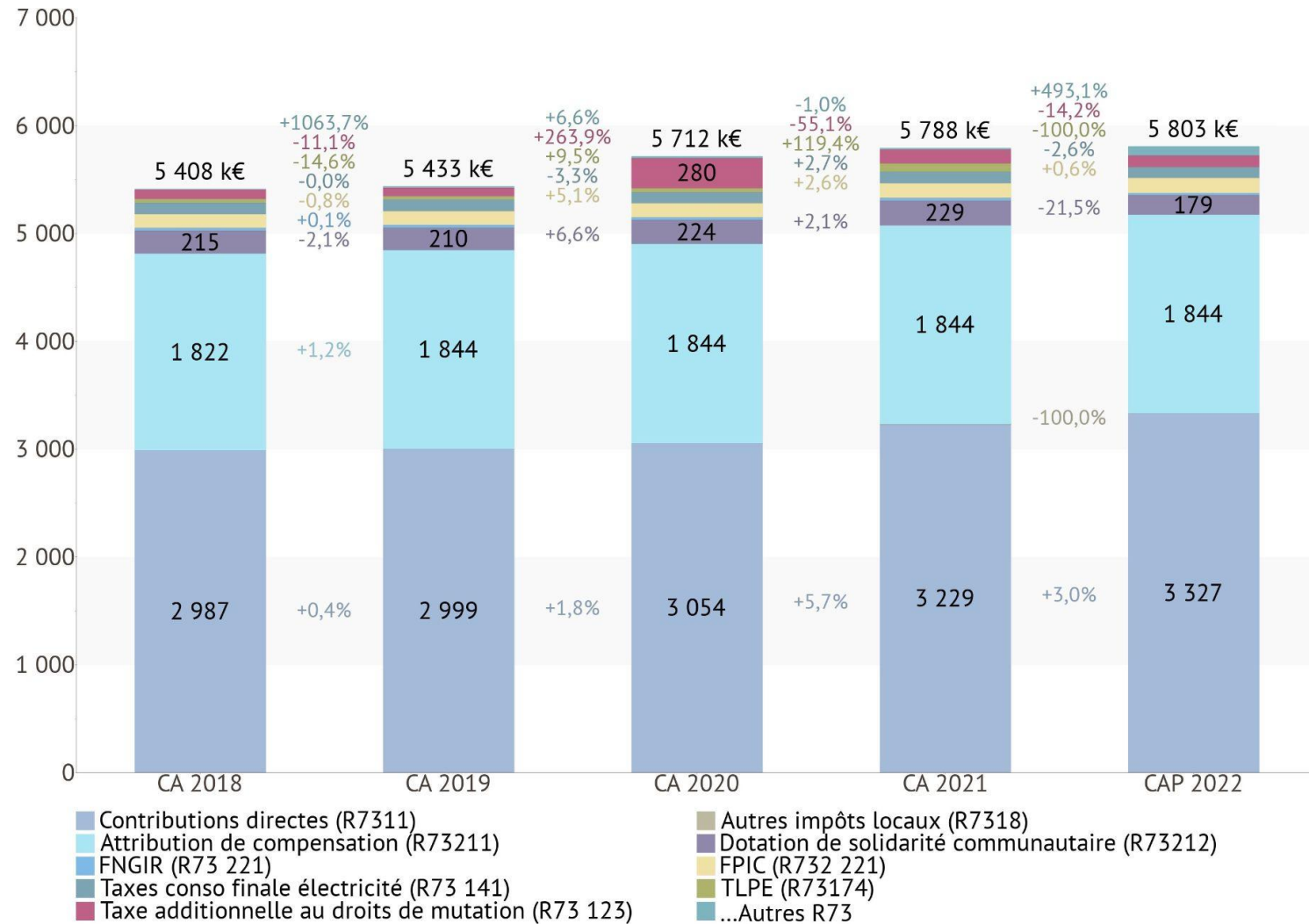
WAZIERS  
Détail des Recettes réelles de Fonctionnement





# Graphique - Répartition des recettes dans le chapitre 73 - Impôts et Taxes

WAZIERS  
Principaux impôts et taxes (chap.73) en k€





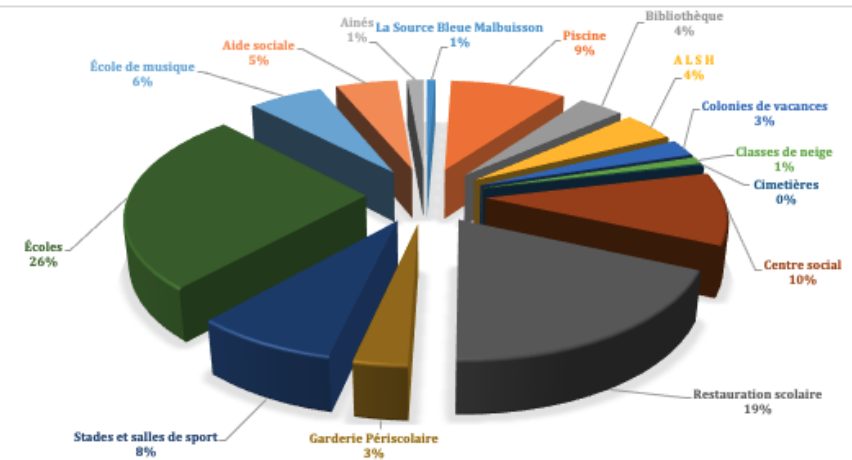
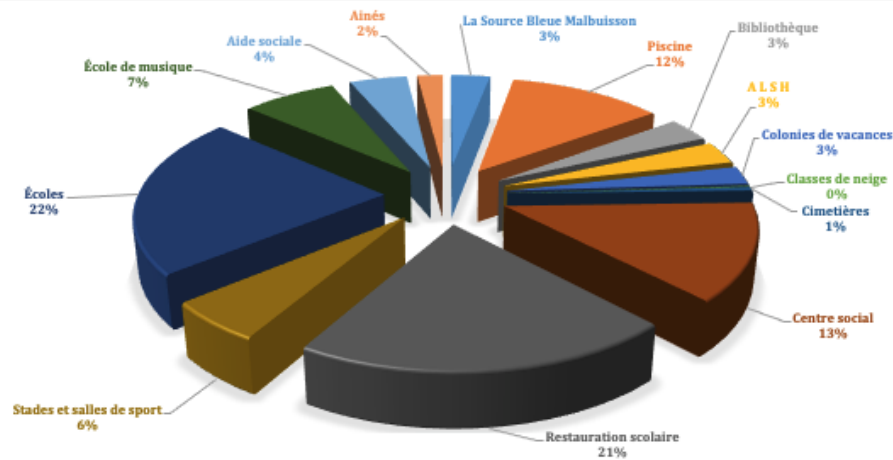
# Coût des activités

## Coût des différentes activités 2021

ACTIVITÉ	DÉPENSES	RECETTES	COÛT REEL	PART
La Source Bleue Malbuisson	155 872,23 €	11 903,56 €	143 968,67 €	3%
Piscine	701 453,16 €	133 367,80 €	568 085,36 €	12%
Bibliothèque	169 631,09 €	9 681,43 €	159 949,66 €	3%
ALSH	215 290,26 €	65 676,25 €	149 614,01 €	3%
Colonies de vacances	132 568,57 €	13 608,48 €	118 960,09 €	3%
Classes de neige	420,72 €	4 591,00 €	-4 170,28 €	0%
Cimetières	4 955,93 €	27 799,50 €	-22 843,57 €	0%
Centre social	674 736,70 €	44 066,36 €	630 670,34 €	13%
Restauration scolaire	1 080 794,23 €	94 695,18 €	986 099,05 €	21%
Stades et salles de sport	283 380,61 €	19 772,26 €	263 608,35 €	6%
Écoles	1 188 347,59 €	128 119,28 €	1 060 228,31 €	23%
École de musique	361 475,20 €	16 956,46 €	344 518,74 €	7%
Aide sociale	467 830,22 €	255 722,04 €	212 108,18 €	5%
Aînés	101 573,61 €	7 475,10 €	94 098,51 €	2%
<b>Total</b>	<b>5 538 330,12 €</b>	<b>833 434,70 €</b>	<b>4 704 895,42 €</b>	<b>100%</b>

## Coût des différentes activités 2022

ACTIVITÉ	DÉPENSES	RECETTES	COÛT REEL	PART
La Source Bleue Malbuisson	45 157,25 €	9 729,06 €	35 428,19 €	1%
Piscine	622 534,27 €	145 679,25 €	476 855,02 €	9%
Bibliothèque	208 863,95 €	26 435,33 €	182 428,62 €	4%
ALSH	323 319,76 €	107 964,75 €	215 355,01 €	4%
Colonies de vacances	137 579,42 €	13 462,33 €	124 117,09 €	2%
Classes de neige	62 791,72 €	10 883,26 €	51 908,46 €	1%
Cimetières	13 252,41 €	20 159,00 €	-6 906,59 €	0%
Centre social	566 636,58 €	36 611,87 €	530 024,71 €	10%
Restauration scolaire	1 139 404,80 €	175 951,47 €	963 453,33 €	19%
Garderie Périscolaire	164 945,71 €	8 123,34 €	156 822,37 €	3%
Stades et salles de sport	416 857,83 €	2 709,70 €	414 148,13 €	8%
Écoles	1 500 173,94 €	157 783,18 €	1 342 390,76 €	26%
École de musique	319 409,63 €	15 083,91 €	304 325,72 €	6%
Aide sociale	536 424,04 €	283 409,26 €	253 014,78 €	5%
Aînés	69 296,22 €	1 155,00 €	68 141,22 €	1%
<b>Total</b>	<b>6 126 647,53 €</b>	<b>1 015 140,71 €</b>	<b>5 111 506,82 €</b>	<b>100%</b>





Ces tableaux intègrent à la fois des dépenses de fonctionnement et d'investissement et donc notamment:

- les travaux au pôle Jeunesse et Sport dispatchés dans les ALSH et dans la garderie périscolaire (qui fait son apparition de façon distincte)
- l'impact de la crise énergétique sur les consommations de gaz, notamment sur les écoles et sur les salles de sport
- le CEJ qui était reversé par la ville au Centre Social est maintenant directement versé à ce dernier par la CAF dans le cadre de la CTG

Il est à noter que les règles de calcul pour approvisionner ces tableaux restent inchangées depuis des années afin de faciliter la comparaison mais qu'il serait utile de les revoir.



# Résultat 2022

RESULTATS DE L'EXERCICE 2022			
	2022	Antérieur	Résul. Global
<b>Section de Fonctionnement</b>			
	Recettes réelles de fonctionnement	11 110 978,42 €	
	Recettes d'ordre de fonctionnement	468,00 €	
002	Excédent antérieur reporté	898 325,30 €	
<b>Total Recettes</b>			12 009 771,72 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	10 666 890,14 €	
	Dépenses d'ordre de fonctionnement	256 004,49 €	
002	Déficit antérieur reporté	0,00 €	
<b>Total Dépenses</b>			10 922 894,63 €
<b>Résultat de fonctionnement (Déficit/Excédent)</b>		<b>188 551,79 €</b>	<b>898 325,30 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>			
	Recette réelles d'investissement	904 860,12 €	
	Recette d'ordre d'investissement	256 004,49 €	
1068	Affectation résultat	581 332,84 €	
001	Excédent antérieur reporté	0,00 €	
<b>Total des recettes</b>			1 742 197,45 €
	Dépenses réelles d'investissement	1 552 492,00 €	
	Dépenses d'ordre d'investissement	468,00 €	
001	Déficit antérieur reporté	411 762,35 €	
	Apurement compte 1069 par débit compte 1068	12 062,25 €	
<b>Total des dépenses</b>			1 964 722,35 €
<b>Résultat d'investissement (Déficit/Excédent)</b>		<b>189 237,45 €</b>	<b>-423 824,60 €</b>
<b>fonds de Roulement au 1er janvier 2022</b>		<b>377 789,24 €</b>	<b>474 500,70 €</b>
<b>Affectation du résultat de fonctionnement 2022 pour l'exercice 2023</b>			
A	Résultat fonctionnement de l'exercice 2022	188 551,79 €	
B	Résultat fonctionnement antérieur reporté	898 325,30 €	
C (A+B)	Résultat à affecter		1 086 877,09 €
D	Solde d'exécution d'investissement		-234 587,15 €
F(D+C.R)	<b>Affectation 1 - réserves R 1068 en investissement</b>		<b>-742 532,79 €</b>
C-F	002 2 - report en fonctionnement		344 344,30 €

Nous terminons l'année 2022 avec un déficit d'investissement de 742 532 €, restes à réaliser compris.

L'excédent total de fonctionnement est d'un montant de 1 086 877€.

Nous reportons en fonctionnement pour 2023 un montant de 344 344 €

## Restes à réaliser d'Investissements

Dépenses	535 134,14 €
Recettes	27 188,50 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>-507 945,64 €</b>

## Régie des Transports

Dépenses	47 586,45 €
Recettes	40 000,00 €
Excédent antérieur	9 876,56 €

**Résultat global (Excédent/Déficit)** **2 290,11 €**



## Les principaux investissements en 2022

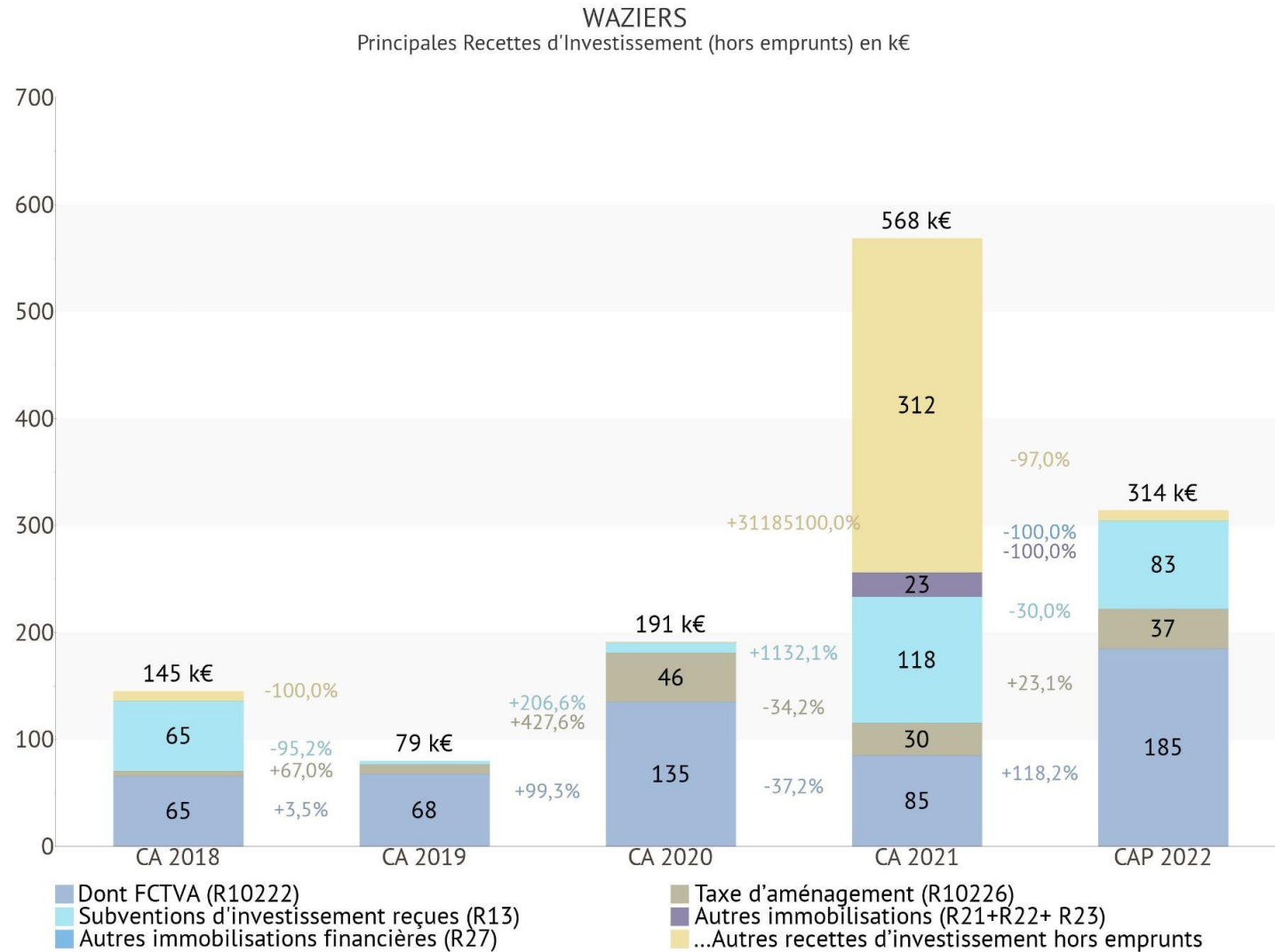
La liste des mandats supérieurs à 5000 euros TTC.

Tiers	Objet	Compte	Fonction	Élément_analyt	Montant_TTC
DELEBECQUE	LOT 2 TRAVAUX MENUISERIE CENTRE DE LOISIRS DUCLOS SITUATION 1	21318	338	LOISIRS DUCLOS	144 616,39 €
SATELEC	G6 RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ANNEE 2022	21534	512	ECLAI	113 353,34 €
CEPS	RENOVATION THERMIQUE SUZANNE LANOY - LOT N°2	21312	211	LANOY	82 965,60 €
NORD FRANCE CO1	LOT 3 TRAVAUX COUVERTURE CENTRE DE LOISIRS DUCLOS SITUATION 1	21318	338	LOISIRS DUCLOS	62 022,34 €
FL EQUIPEMENT	FOURNITURE ET POSE DE 2 PANNEAUX LUMINEUX DANS LA VILLE	21838	20	MAIRI	38 616,00 €
PHILIPPE TP	ACQ CHARGEUSE SERVICE TECHNIQUE	21828	20	VEHIC	34 800,00 €
ELECTRO COEUR	REEMISSIION ACQ 22 DEFIBRILATEURS ZOLL AED MAIRIE SOLDE FACTURE CF BORDEREAU EN FONCTIONNEMENT	2188	20	MAIRI	32 328,00 €
PEUGEOT DECHY	ACQ VEHICULE PEUGEOT BOXER DOUBLE CABINE 335 L3 BLUE HDI AVEC BENNE	21828	20	VEHIC	30 027,60 €
LEPORCQ	LOT 1 TRAVAUX DE DEMOLITION CENTRE DE LOISIRS DUCLOS EX ECOLE DUCLOS	21318	338	LOISIRS DUCLOS	20 220,00 €
3C NORD	ACQ FRITEUSES ET DIVERS MATERIELS RESTAURANT SCOLAIRE	2188	281	RESTO	18 051,60 €
SOULLIAERT	TRAVAUX DE TOITURE EGLISE STE RICTRUDE	21318	20	EGLIS	17 188,24 €
VERNEZ MR STORE	ACQ 48 STORES ENROULEURS SMALL TISSU NON FEU ECOLE GUIRONNET	2188	212	GUIRO	14 275,58 €
3D NORD	DEMOLITION DE L'ANCIENNE POSTE SECURISATION ABORDS GROUPE NOTRE-DAME	2152	212	GSND	13 583,88 €
AZUR CONFORT	ACQ 11 LITS SUPERPOSE + 22 MATELAS ENERGIE + 22 SOMMIERS ET 9 LIT ETELA TETE DE LIT HETRE - MALBU	21848	332	MALBU	12 357,23 €
MSI	ACQ 10 PC PORTABLE LENOVO THINKBOOK 15-ITL + LICENCE OFFICE 2021	21838	20	MAIRI	11 340,00 €
ERYMA	ACQ VIDÉO PROTECTION - MULTISITE COMMUNE DE WAZIERS	2188	20	CAMERA	10 418,20 €
I-TECH	ACQUISITION ECRANS NUMERIQUES-ECOLE COPERNIC-SOCLE NUMERIQUE	21831	212	COPER	9 656,00 €
TETRA INFORMATI	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE GAMBETTA SOCLE NUMERIQUE	21831	212	GAMBE	9 211,20 €
UGAP	MATERIEL INFORMATIQUE SOCLE NUMERIQUE ECOLE GUIRONNET	21831	212	GUIRO	9 100,08 €
VERNEZ MR STORE	ACQ RIDEAUX + TRINGLES ECOLE COPERNIC SALLE 3, 4 ET SALLE INFORMATIQUE	2188	212	COPER	8 812,80 €
DOUBLET	ACQ MOBILIER TENTES + TABLES + BANCS FETES ET CEREMONIES	21848	23	FETES	8 186,64 €
VERNEZ MR STORE	ACQ RIDEAUX + TRINGLES ECOLE COPERNIC SALLE 13 ET 14	2188	212	COPER	6 670,08 €
DELABY ERIC	FOURNITURE ET POSE COLOMBARIUM 20 CASES CIMETIERE FAIDHERBE	21316	25	CIMET	6 375,60 €
MANUTAN COLLECT	ACQ 4 COUSSINS BERLINOIS - 2 RUE ELUARD ET 2 RUE DU BARROU CITE NOTRE DAME	2152	845	ENTR	6 342,00 €
INSTALL'NORD	REMPACEMENT TOURELLE DE DESENFUMAGE - MALBUISSON	21318	332	MALBU	6 212,11 €
ARCHIMAYDE	FRAIS D'HONORAIRES PROJET DE RENOVATION LOISIRS DUCLOS	2031	338	LOISIRS DUCLOS	6 000,00 €





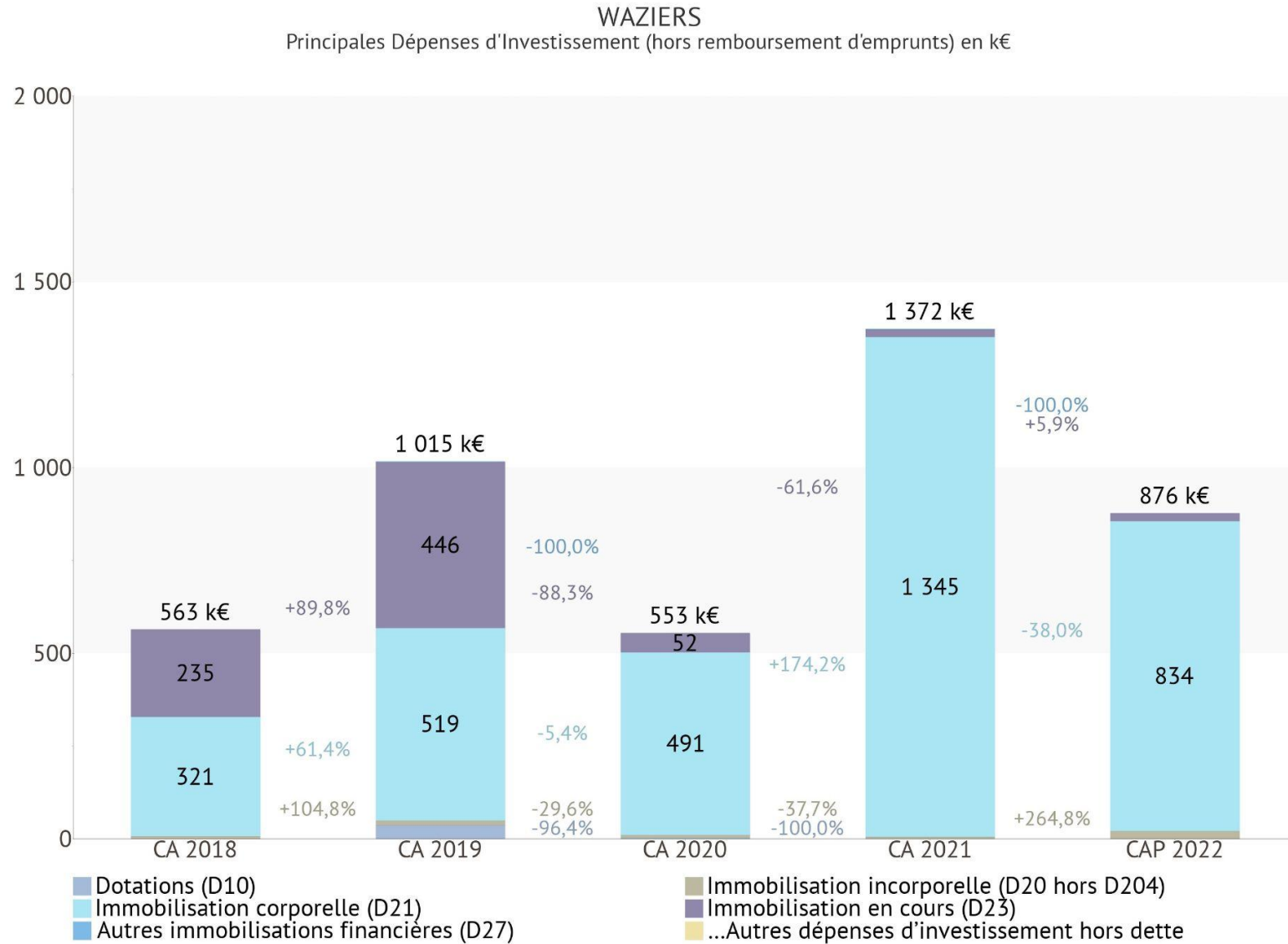
## Graphique - Les principales recettes d'investissement en 2022







## Graphique - Les principales dépenses d'investissement en 2022







## Endettement pluriannuel à 10 ans

Sur la base de la situation d'endettement actuel, la situation est la suivante sur l'annuité composée des intérêts et du capital.

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2023	982 318,28 €	264 614,78 €	717 703,50 €	0,00 €	0,00 €	8 289 585,28 €
2024	1 017 462,07 €	239 263,12 €	778 198,95 €	0,00 €	0,00 €	7 571 881,78 €
2025	967 744,50 €	215 839,03 €	751 905,47 €	0,00 €	0,00 €	6 793 682,83 €
2026	916 273,00 €	192 237,26 €	724 035,74 €	0,00 €	0,00 €	6 041 777,36 €
2027	883 606,98 €	169 959,87 €	713 647,11 €	0,00 €	0,00 €	5 317 741,62 €
2028	826 850,95 €	147 913,42 €	678 937,53 €	0,00 €	0,00 €	4 604 094,51 €
2029	764 682,37 €	127 983,96 €	636 698,41 €	0,00 €	0,00 €	3 925 156,98 €
2030	650 841,63 €	109 834,30 €	541 007,33 €	0,00 €	0,00 €	3 288 458,57 €
2031	528 801,18 €	94 561,06 €	434 240,12 €	0,00 €	0,00 €	2 747 451,24 €
2032	475 218,12 €	79 849,62 €	395 368,50 €	0,00 €	0,00 €	2 313 211,12 €

L'encours total de notre dette s'élève au 1er janvier 2023 à 8 289 585,28 €.

Notre capacité de désendettement<sup>3</sup> est de 19.05 ans.

<sup>3</sup> en-cours de la dette / épargne brute



# Perspectives d'orientations budgétaires

## Sur le fonctionnement - mandat

Les sujets suivants auront un impact sur le budget de fonctionnement **durant le mandat**.

### Impacts - :

- la baisse d'impôts (taxe foncière)
- la prime de précarité sur les CDD (décret du 23/10/20)
- la mise en place d'une garderie
- la bourse au mérite
- cette année: l'aide aux TPE et l'aide aux autres publics fragiles (crise sanitaire); l'organisation de double élections

### Impacts + :

- économies envisagées sur un plan d'action basé sur:
  - les consommables
  - l'organisation/pilotage
  - la modernisation des outils
- impacts du changement d'image et des opérations permettant le repeuplement<sup>4</sup>
- baisse de la sinistralité
- le label de Cité Éducative

### Impacts neutres ou non définis :

- les impacts de la crise sanitaire (réduction sur festivités, augmentation sur certaines fournitures/le personnel)
- le passage d'un modèle d'investissement dans les véhicules à celui du leasing
- la masse salariale, les départs en retraite, la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique
- la gratuité des transports
- l'aide au permis de conduire
- la fin des taxes funéraires (PLF 2021)
- la location de l'hôtel de la Source Bleue quand il n'est pas utilisé
- passage du Contrat Enfance Jeunesse au Contrat de Territoire Global avec la CAF



<sup>4</sup> il ne faut pas perdre de vue le prochain recensement (2024-2025) pour jouer mathématiquement sur l'évolution des dotations et des rentrées fiscales



## Perspectives de fonctionnement pour 2023

La prise en compte des éléments des perspectives spécifiques à Waziers pour le mandat, ainsi que les dispositions de la loi de Finances 2023 nous amènent à ces hypothèses pour le budget de cette année.

### Commentaires généraux sur le fonctionnement:

Au niveau des dépenses de fonctionnement, l'année 2023 sera une année clé sur les 2 points déjà évoqués pour 2022:

- La masse salariale devra être maintenue dans la mesure du possible, malgré plusieurs phénomènes tendant à la faire augmenter:
  - la mise en place des chèques vacances en compensation du passage aux 1607h (environ 50k€)
  - une année pleine avec le dégel du point d'indice en hausse de 3.5% (environ 160k€)
  - le versement échelonné de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) à de nombreux agents travaillant dans les écoles en REP qui ne l'avait jamais perçue alors qu'elle leur était due (environ 20k€)
  - un important travail de rattrapage des carrières
  - les conséquences éventuelles d'un contrôle URSSAF en cours
- La crise énergétique qui continue de mettre les collectivités en difficulté (voir partie introductive). Même si à ce jour les tarifs de gaz et d'électricité ont tendance à diminuer.

La mutualisation avec la piscine d'Auby permet de faire des économies substantielles sur le gaz en 2023, couvrant en partie la quote-part prévue de ses frais de fonctionnement. Le gaz est facturé par saison de chauffe donc nous avons réglé en 2022 les consommations jusque fin septembre. Nous devrions de ce fait constater une baisse de la consommation en 2023.

Dans le même temps, au niveau des recettes, la commune est éligible au bouclier tarifaire (cas n°3 de la page 9) et devrait toucher une dotation qui se situerait entre 200k€ et 250k€ en compensation du dégel du point d'indice et de la hausse des dépenses d'énergie et d'alimentation. Voici le détail des 4 articles concernés depuis 2018:

art.	Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	
		RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	ÉVOLUTION N / N-1
60612	Energie-électricité	359 351,62 €	379 166,20 €	346 751,63 €	314 971,68 €	359 015,62 €	14%
60621	Combustibles	228 988,92 €	203 051,55 €	230 545,60 €	97 400,89 €	493 249,20 €	406%
60622	Carburants	23 734,00 €	23 537,38 €	15 778,01 €	26 545,07 €	31 014,85 €	17%
60623	Alimentation	95 422,52 €	102 063,09 €	45 515,87 €	58 525,49 €	70 086,44 €	20%



## Perspectives des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement								B.P.	
Chap.	Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1	2023	ÉVOLUTION BP + DM N / N-1
		RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ		PRÉVISIONS	
011(60)	Achats	1 017 144,14 €	1 140 486,05 €	1 182 437,06 €	853 582,92 €	1 372 494,00 €	60,79%	1 517 000,00 €	10,53%
011(61)	Services Extérieurs	1 250 281,62 €	1 088 776,48 €	1 062 558,79 €	1 141 933,80 €	1 139 322,47 €	-0,23%	1 242 000,00 €	9,01%
011(62)	Autres Services Extérieurs	365 246,63 €	411 986,73 €	250 652,52 €	359 766,47 €	404 825,77 €	12,52%	404 900,00 €	0,02%
011(63)	Impôts et taxes	45 056,05 €	33 612,69 €	30 214,59 €	46 650,49 €	52 509,00 €	12,56%	54 000,00 €	2,84%
012(chap)	Frais de personnel	5 541 239,10 €	5 357 108,39 €	5 510 073,37 €	5 981 484,18 €	6 205 833,99 €	3,75%	6 500 000,00 €	4,74%
65	Autres charges	1 185 902,82 €	1 180 977,33 €	1 167 955,26 €	1 214 661,32 €	1 233 424,07 €	1,54%	1 251 818,38 €	1,49%
66	Charges financières	329 797,21 €	316 969,63 €	293 661,55 €	278 107,44 €	257 980,38 €	-7,24%	255 000,00 €	-1,16%
67	Charges exceptionnelles	32 295,80 €	26 322,24 €	62 081,32 €	69 928,16 €	385,40 €	-99,45%	1 000,00 €	159,47%
68	Dotations aux amort. et aux prov	- €	- €	- €	362,48 €	115,06 €	-68,26%	1 000,00 €	769,11%
042	Opération d'ordre entre section	185 662,49 €	153 232,42 €	182 842,56 €	551 796,97 €	256 004,49 €	-53,61%	348 000,00 €	35,94%
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €		- €	
023	Virt à la section d'Invest	- €	- €	- €	- €	- €		125 000,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>9 952 625,86 €</b>	<b>9 709 471,96 €</b>	<b>9 742 477,02 €</b>	<b>10 498 274,23 €</b>	<b>10 922 894,63 €</b>	<b>4,04%</b>	<b>11 699 718,38 €</b>	<b>7,11%</b>

Au-delà des éléments évoqués sur la page précédente, il est à noter une hausse importante de la prime d'assurance de dommages aux biens en 2023.

A noter que cette hausse des dépenses ne respecte pas l'objectif de maintien sous la barre des 3.8% de hausse des dépenses de fonctionnement (expliqué page 5).



## Perspectives des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement							B.P.		
Chap.	Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1	2023	ÉVOLUTION BP + DM N / N-1
		REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ		PRÉVISIONS	
013	Atténuation de charges	311 461,55 €	161 876,52 €	92 508,00 €	152 484,68 €	126 735,47 €	-16,89%	155 000,00 €	22,30%
70	Produits des services	226 666,72 €	231 561,84 €	146 114,51 €	145 657,49 €	189 119,98 €	29,84%	181 500,00 €	-4,03%
73	Impôts et taxes	5 407 946,31 €	5 433 155,45 €	5 711 648,59 €	5 787 596,28 €	5 802 946,59 €	0,27%	5 903 740,00 €	1,74%
74	Dotations et participations	4 867 245,83 €	4 784 826,78 €	4 845 597,38 €	4 850 245,69 €	4 831 988,12 €	-0,38%	5 041 116,08 €	4,33%
75	Aut. prod. gestion cour.	60 827,16 €	62 131,16 €	63 740,66 €	59 269,47 €	150 547,52 €	154,01%	62 000,00 €	-58,82%
76	Produits financiers	- €	- €	16,00 €	14,40 €	- €	-100,00%	50,00 €	
77	Produits exceptionnels	46 825,60 €	24 569,50 €	53 837,53 €	435 640,61 €	9 640,74 €	-97,79%	1 500,00 €	-84,44%
78	Reprises sur amor. et prov.	- €	- €	- €	- €	- €		- €	
042	Opér. d'ordre entre Section	- €	14 502,69 €	- €	42 474,15 €	468,00 €	-98,90%	10 468,00 €	2136,75%
002	Exc. Antérieur reporté	85 641,20 €	211 160,15 €	278 195,10 €	504 549,60 €	898 325,30 €	78,04%	344 344,30 €	-61,67%
<b>TOTAL</b>		<b>11 006 614,37 €</b>	<b>10 923 784,09 €</b>	<b>11 191 657,77 €</b>	<b>11 977 932,37 €</b>	<b>12 009 771,72 €</b>	<b>0,27%</b>	<b>11 699 718,38 €</b>	<b>-2,58%</b>
<b>TOTAL hors 002</b>			<b>10 712 623,94 €</b>	<b>10 913 462,67 €</b>	<b>11 473 382,77 €</b>	<b>11 111 446,42 €</b>	<b>-3,15%</b>	<b>11 355 374,08 €</b>	<b>2,20%</b>

On retrouve en 2023 un excédent antérieur reporté plus modéré qu'en 2022: la hausse des bases et de la DSU viennent amortir cette baisse des recettes.

La volonté municipale est de continuer la baisse des taux annoncées l'an dernier: 2.2% par an chaque année du mandat.

Un reliquat de l'assurance pour la piscine devrait être perçu en 2023 pour environ 40k€. La vente de terrain à Arbres et Fleurs devrait amener 30k€.

Au delà de 2023, des recettes de fonctionnement sont attendues mais sans date précise:

- la mise en fonction de la centrale photovoltaïque sur le terrain communal à Notre-Dame (vers 2025)
- la redistribution via Douaisis Agglo de dotations suite à l'arrivée de l'usine de batterie (vers 2026)

Une réflexion est à mener sur la location de bâtiments communaux qui n'amènent pas un service public, en particulier les logements pour lesquels des rénovations énergétiques importantes devraient être effectuées dans le cadre de la Loi Climat et qui pourraient être cédés à leurs occupants.





## Rappel des grands investissements prévus pour le mandat

### Code couleur:

2021: Gris, rappel dossier ROB 2021

2022: En bleu les commentaires sur le statut des grands investissements par rapport à la présentation de 2021. Après 1 an et demi de crise sanitaire, un certain nombre d'éléments de programme sont déjà en place. L'année 2022 va poser les bases pour en lancer de nouveau en 2023.

**2023: En orange gras les commentaires pour 2023.**

Le programme plébiscité lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 comporte les investissements significatifs suivants:

- Ecole Notre-Dame - l'année 2021 a permis de travailler avec l'architecte en patrimoine et surtout le programmiste, notamment sur les possibilités réglementaires, liées au PPRT. **En 2022, l'essentiel du travail de programmation et de diagnostic a été réalisé, avec un spécialiste en conduite d'opération, étant donné la complexité du dossier (périmètre Unesco, Seveso) et des enjeux en termes de recherche de subventions.**
- Aménagement Place Bordeu - le local commercial a été acheté en 2021, a bénéficié d'une subvention de Douaisis Agglo (friche) et une première phase d'aménagement Guironnet/Bordeu est prévue en 2022. **La crise énergétique nous a poussé à retarder les travaux de centre-ville. Nous envisageons de déposer un projet a minima pour la sollicitation de PTS auprès du Département du Nord pour des travaux étalés sur 2023-2024 (300 k€/an) en fonction de l'évolution de notre capacité de financement. Une réserve de 100k€ est également prévue en 2023 pour des aménagements du local (enveloppe accordée par Douaisis Agglo qui nous permet de solliciter 50% d'aide).**
- Vidéoprotection - le déploiement se termine, avec un système opérationnel à 90% depuis le 15 novembre 2021. **La système est opérationnel et porte ses fruits. Une réflexion pour un complément de quelques caméras à des endroits clés est engagée.**
- Voiries (routes, bordures, trottoirs, opportunité de stationnement, aménagement en centre-ville, etc) - le PPI est en cours d'élaboration
- Plan Local d'Urbanisme / Plan de Déplacement Urbain - la délibération est prise, les pistes de changement sont en partie référencées, le cabinet va démarrer sa mission en Avril. **Le travail est entamé avec VERDI, suivi par la commission Grands Projets d'Urbanisme.**
- Matériel pour les services techniques - les véhicules en fin de vie ont été remplacés, du matériel a été acheté. **A noter un manque d'entretiens des véhicules "historiques" (courroies de distribution par exemple) qui nous oblige à des frais en 2023**
- Poumon vert stade Allende / Espace culturel - en lien avec l'aménagement place Bordeu évoqué ci-dessus. **La crise énergétique nous a poussé à retarder les travaux de centre-ville. Voir ci-dessus.**
- Panneaux d'informations / application mobile signalement et information / grand écran - pour des raisons techniques (autorisations, installation électrique), les panneaux ne seront posés qu'au printemps de cette année. L'application Intra Muros a été déployée. Une





analyse nous a dissuadé de faire l'acquisition d'un grand écran: la location reste plus intéressante sur le long terme et avec l'avantage de suivre les évolutions technologiques. **Les panneaux ont été posés l'été 2022.**

- Aménagement de la confidentialité au CCAS - les travaux seront terminés en fin d'année. **Les travaux ont pris un peu de retard et seront terminés au 2ème trimestre 2023.**
- Des engagements en terme de développement durable et de rénovation thermique - ancienne école Lannoy, éclairage extérieur (dont les illuminations de Noël) et dans certains bâtiments municipaux, plantation dans les écoles, élagage et abattage de certains arbres menaçant dans le parc du Château de Jérusalem, l'abri-vélo à l'école Copernic, etc.  
**Au-delà de l'éclairage public, c'est 35 000 euros de "relamping" dans les bâtiments municipaux qui sont prévus, ainsi que des dispositifs permettant de réduire la consommation électrique (minuteurs, commutateurs généraux, etc).**

Nous souhaitons également améliorer l'entrée de ville, côté Gayant Expo, et revoir l'aménagement de l'Hôtel de Ville pour améliorer la qualité de vie au travail des agents et la communication entre les services, en le combinant avec l'opération d'aménagement de la confidentialité nécessaire au CCAS.

Une réorganisation des services, présentée en comité technique en septembre 2021 est en cours avec la création notamment de 2 pôles:

- le pôle Jeunesse et Sports à l'ancienne école Duclos, pour lequel nous avons obtenu une subvention DETR significative et pour laquelle nous sollicitons en ce moment une subvention de la CAF. Ce pôle a vocation à accueillir tout ce qui a trait aux enfants et au sport: accueil physique par 2 agents (et plus à l'Hôtel de ville) pour les affaires scolaires, point de chute pour les éducateurs sportifs (et stockage de leur matériel), installation pour le 1er janvier 2023 de la garderie avec accueil des enfants des 3 groupes scolaires et dépôt/ramassage par le bus de la ville, déménagement du RAM dans une des salles de classe pour avoir un lieu permanent, mise à disposition d'un espace pour les parents d'élèves du groupe scolaire Gambetta/Duclos-Lanoy. Le lieu continuera à servir pour les ACM pendant l'été. **Les travaux à l'ancienne école Duclos, qui va accueillir le pôle Jeunesse et Sport se terminent également au 2ème trimestre 2023.**
- le pôle cohésion sociale, installé depuis fin janvier dans les bureaux de la Halle polyvalente, en QPV, dont la mission est de coordonner les actions Contrat de Ville, Caisse des Ecoles, Convention de Territoire Globale de la CAF, le lien avec le Centre Social. Un adulte-relais, médiateur de terrain est en cours de recrutement, pour travailler en lien avec ce dernier. Les missions assurées par ce service le sont avec une équipe étoffée.

En outre, une vraie salle de pause a été aménagée et le service communication voit enfin la lumière du jour.

Par ailleurs, des frais importants sont à prévoir dans les bâtiments communaux comme à la piscine, dans la cuisine centrale du rivage Gayant, dans les écoles, etc. De plus, un contrat nous impose 115k€ par an d'investissement sur l'éclairage public (Satelec). **Le contrat d'éclairage public suit son cours, avec une partie significative en 2022 sur l'éclairage du stade Gayant (éligible à une subvention).** Les travaux dans la



cuisine centrale sont prévus pour le mois d'Août. Des recherches de subventions pour la piscine sont en cours, ainsi que des solutions de plus long terme.

**Une fermeture à titre conservatoire de la piscine de Waziers, avec mutualisation avec celle d'Auby, nous permet de travailler sur l'avenir de la piscine (cabinet ETYO).**

**La résine de la cuisine centrale a été changée pendant les vacances de février.**

**L'éclairage public continue d'être modernisé, avec une accélération en 2023 pour réduire la consommation en électricité (déploiement du programme 2023-2024 en 2023 avec paiement de 150% en 2023 et 50% en 2024 de l'annuité du contrat).**

Sans oublier le remboursement du capital des emprunts qui vient en dépense d'investissements, ainsi que les autres investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des services et l'entretien dans les bâtiments communaux, qui représentent toujours plusieurs centaines de milliers d'euros par an.

#### **Autres sujets, en 2023:**

- **Nous avons dû nous séparer du bus pour des raisons de sécurité en 2022. Depuis lors, un bus est loué au mois le mois pour les déplacements locaux effectués par nos chauffeurs, et nous avons recours à un prestataire pour les longs déplacements (Malbuisson, camping, etc). L'achat du bus actuellement utilisé est provisionné dans ce rapport, pour 100k€, mais une étude sera menée.**
- **Les travaux de mise aux normes au Stade Gayant s'effectueront au printemps en 2 phases.**



## Stratégie face à l'emprunt

La ville de Waziers comptait 11 000 habitants il y a 40 ans et a pu de ce fait financer des équipements qui nous sont enviés aujourd'hui et que nous nous sommes engagés à préserver et développer, l'ADN de Waziers:

- une piscine
- un centre de vacances à Malbuisson
- 3 terrains de foot
- l'espace culturel
- la bibliothèque

Aujourd'hui, notre ville compte moins de 7 500 habitants<sup>5</sup> et doit faire supporter ces équipements -et les personnels formés et qualifiés- à moins de monde.

Notre diagnostic depuis quelques années, confirmé par la campagne des élections municipales, c'est aussi que Waziers souffre d'une image à l'extérieur de la ville qu'il convient de changer, et dissuade par sa taxe foncière de 39.75%, la 2ème plus importante du douaisis.

Nous pourrions:

- option A - limiter au maximum les investissements en 2021 et ne pas recourir à l'emprunt, tout en travaillant au maximum la recherche d'optimisations dans le fonctionnement, afin de dégager une meilleure capacité d'autofinancement pour les années futures;
- option B - arrêter des services et/ou fermer/vendre un équipement;
- **option C - recourir dès le début du mandat à l'emprunt pour lancer des opérations visibles avec retour sur investissement pendant le mandat sur l'image, la tranquillité, et donc la démographie**

C'est sur cette dernière option, l'**option C**, que nous nous portons, avec un prévisionnel d'emprunt en 3 blocs sur le mandat:

- en 2021, en relation avec notre programme et cette volonté de changer l'image et de préparer le Waziers de demain: "WAZIERS DE DEMAIN phase A", remboursable sur **10 ans** pour un montant de **585 000 euros**. Une phase B sera probablement nécessaire en cours de mandat, en fonction des résultats des études et de nos capacités; [Contracté en mai 2021](#)
  - en 2022, nous aurons de nouveau un emprunt, spécifiquement destiné à un programme de rénovation des voiries, que nous appellerons "VOIRIES 2022-2025", nous permettant de débloquer 300 000 euros par an pendant 4 ans sur des travaux de voiries entre 2022 et 2025, remboursable sur **20 ans** pour un montant total de **1 200 000 euros**; [Nous souhaitons partir sur ce plan comme convenu, d'autant que les taux d'intérêt vont probablement augmenter dans les années à venir. Nous sollicitons également un prêt sur 10 ans de 50 000 euros à taux zéro auprès de la CAF pour le création du Pôle Jeunesse et Sport \(en plus de la DSIL obtenue l'an](#)

---

<sup>5</sup> déclin régulier, accéléré par la destruction de logements miniers il y a une vingtaine d'années



dernier). L'emprunt d'1 200 000 euros a été contracté en juin 2022 au taux de 1.75% sur 15 ans (et non 20 initialement prévu) avec un déblocage de 600 000 euros à l'époque. Le solde sera débloqué en juillet 2023. Les taux d'intérêt ayant augmenté, il s'agit d'une bonne opération, eu égard à l'inflation actuelle. Par ailleurs, la CAF nous accorde un prêt à taux 0 de 26 159€ sur 10 ans.

- en 2024, nous prévoyons enfin un emprunt supérieur à **3 000 000 d'euros** environ, probablement sur 2 exercices, remboursable sur **30 ans** pour les écoles que nous appellerons "NOTRE-DAME". **Ce dernier emprunt s'effectuera probablement en 2025. Il nous faut veiller à récupérer une capacité d'autofinancement supérieure pour bénéficier de bonnes conditions d'emprunt.**

Cela va inévitablement augmenter notre dette par habitant à la fin du mandat, passant de 1128 euros aujourd'hui à probablement autour de 1400 euros en fin de mandat, restant cependant en deçà des 1513 euros de 2015 à Waziers, et très loin par exemple de celle d'Auby à 2200 euros.

Cet emprunt nous permet d'anticiper également que notre épargne brute va probablement être réduite pendant quelques années du fait d'éléments de programme que nous allons mettre en place que nous considérons comme des investissements dans le sens qu'ils impactent l'avenir mais qui se comptabilisent en dépenses de fonctionnement (garderie) ou en réduction de recettes d'investissement (baisse d'impôts). Nous saisissons également l'opportunité de taux d'intérêt très faibles en ce moment, avec un coût potentiellement négatif au regard d'une reprise éventuelle de l'inflation.

Le fait de lancer des études en début de mandat nous permettra aussi d'être prêts pour des demandes de subventions liées au plan de relance dans les 2 ans qui viennent.



## Les recettes d'investissement pour 2023

Les recettes d'investissement se composent de:

- l'affectation du résultat 2021 à hauteur de 742 532,79€ (article 1068)
- le FCTVA estimé à de 139 000€ (article 10222)
- les dotations aux amortissements pour 335 000€ (chapitre 042)
- le prélèvement de 125 000 € (chapitre 023 vers le 021)
- nous espérons obtenir ou débloquer les subventions d'investissement :
  - DETR centre ville de l'État de 44k€ notifiée en avril 2022
  - PTS centre-ville du Département : 75% du montant pris en charge touchés au début des travaux (30% des dépenses éligibles sur un projet total > à 500 k€ HT)
  - aide de Douaisis Agglo sur le local commercial 50% jusqu'à 100 k€ de travaux
  - subvention FAFA pour l'éclairage du Stade Gayant (travaux faits en 2022): 8 960€
  - subvention FAFA pour la mise aux normes du Stade Gayant: 18 298€
  - subvention ADEME de 70% d'une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur : 14 000€
  - subvention amendes de police sur un feu devant l'école Gambetta de 75% de la dépense: environ 18 750€
  - le solde de la DSIL rénovation énergétique pour l'ancienne école Duclos : 75 221€
  - une aide de la CAF pour l'ancienne école Duclos: 75 000€

Hors emprunt, cela correspond à des recettes d'investissement de plus 1.4 millions d'euros.



## Les dépenses d'investissement pour 2023 - dans le détail

Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2023.

A noter 35 000 euros de relamping dans les bâtiments communaux, pour réduire la consommation électrique.

SERVICE	LIBELLE	IMPUTATION	Nouveau	RAR <sup>6</sup>	Total général
ACCESS	Adap Joliot Curie	21351		421,20€	421,20€
	Places PMR	2158		1 608,00€	1 608,00€
Total pour ACCESS				2 029,20€	2 029,20€
ADMIN	Acq matériel communication	21838	530,00 €		530,00 €
		2188	200,00 €		200,00 €
	Acq matériel compta	2188	231,28 €		231,28 €
	Acq matériel RH	21838	1 100,00 €		1 100,00 €
		21848	711,88 €		711,88 €
		2188	231,28 €		231,28 €
	Acq matériel SG	21838	60,00 €		60,00 €
		21848	416,99 €		416,99 €
	Relamping halle polyvalente bureaux	21318	1 164,53 €		1 164,53 €
Total pour ADMIN			4 645,96 €		4 645,96 €
CHSCT	Autre CHSCT à déterminer	21838	14 077,52 €		14 077,52 €
	Matériel CHSCT	21838	356,64 €		356,64 €
		21848	565,84 €		565,84 €
Total pour CHSCT			15 000,00 €		15 000,00 €
CIMET	Colombarium Haut-Terroir	21316		6 375,60€	6 375,60€
Total pour CIMET				6 375,60€	6 375,60€
Div.	Aménagement local Bordeu	21318	100 000,00 €		100 000,00 €
	Autocar	21828	100 000,00 €		100 000,00 €
	Branchement festivités	21534	2 447,30 €		2 447,30 €
	Divers incendie	21578	498,00 €		498,00 €
	Etude Réseau Chaleur Urbain	2031	23 000,00€		23 000,00€

<sup>6</sup> RAR= Restes à réaliser



	Frais Étude Place Bordeu	2313	7 000,00 €		7 000,00 €
	Logiciel contrôle serrures	2188	7 000,00 €		7 000,00 €
	Stands, bancs, tables	21848	11 835,84 €		11 835,84 €
Total pour Div.			251 781,14 €		251 781,14 €
ECOLE	Alarme école Gambetta	21848	6 834,98 €		6 834,98 €
	Alarme école Guironnet	21848	4 500,00 €		4 500,00 €
	Alarme école Joliot Curie	21848	4 500,00 €		4 500,00 €
	Alarme école Lannoy (Gambetta)	21848	3 616,24 €		3 616,24 €
	Aménagements école Chopin	21312		9 900,00€	9 900,00€
	Aménagements école Gambetta	21312		8 573,87€	8 573,87€
	Dédoulement classe Copernic	21841	4 165,80 €		4 165,80 €
	Incendie école Gambetta	21318	1 009,20 €		1 009,20 €
	Matériel école Chopin	21841	12 231,20 €		12 231,20 €
	Matériel info école Lannoy (Gambetta)	21848	1 020,00 €		1 020,00 €
	Ordinateur Guironnet	21831		720,36€	720,36€
	Peinture ancien Lanoy	21312	3 119,05 €		3 119,05 €
	Peinture école Copernic	21312	1 198,30 €		1 198,30 €
	Porte automatique école Lannoy (Gambetta)	21848	840,00 €		840,00 €
	Relamping école Gambetta	21318	3 326,06 €		3 326,06 €
	Relamping Ecole Guironnet	21318	6 003,34 €		6 003,34 €
	Relamping école Joliot Curie	21318	4 673,14 €		4 673,14 €
	Relamping école Lannoy (Gambetta)	21318	1 388,00 €		1 388,00 €
	Stores écoles Guironnet	21318	14 275,58 €		14 275,58 €
Total pour ECOLE			72 700,89 €	19 194,23€	91 895,12 €
ENTR	AMO travaux centre-ville	2315		27 334,56€	27 334,56€
	Diagnostic centre-ville	2315		864,00€	864,00€
	Enrobé rue Fojt	2152		11 971,20€	11 971,20€
	Enrobé rue Langevin	2152		2 220,00€	2 220,00€
	Feu Gambetta	2152	25 000,00 €		25 000,00 €
	Investissement éclairage public 2023	21534	116 394,90 €		116 394,90 €
	Investissement éclairage public 2024 (financement 50% en 2023)	21534	58 197,45 €		58 197,45 €



	Ralentisseur rue Pasteur	2152		45 235,80€	45 235,80€
	Travaux centre ville	2152	300 000,00 €		300 000,00 €
	Travaux pont de Lille	2152	20 000,00 €		20 000,00 €
Total pour ENTR			519 592,35 €	87 625,56€	607 217,91 €
GSND	Analyse PPRT Groupe Scolaire Notre-Dame	2313		44 520,00€	44 520,00€
	Conduite d'opération Groupe Scolaire Notre-Dame	2313		41 424,00€	41 424,00€
	Programmation Groupe Scolaire Notre-Dame	2313		32 592,00€	32 592,00€
Total pour GSND				118 536,00€	118 536,00€
MAIRIE	Chauffage salle des fêtes	21318		14 956,90€	14 956,90€
	Matériel animation Salle des fêtes	21848	21 234,00 €		21 234,00 €
	Peinture salle des réunions	21312	1 056,12 €		1 056,12 €
Total pour MAIRIE			22 290,12 €	14 956,90€	37 247,02 €
Malbu	Porte entrée Malbuisson	2135	6 000,00 €		6 000,00 €
Total pour Malbu			6 000,00 €		6 000,00 €
MUSIQ	Eclairage espace culturel	21314		2 479,68€	2 479,68€
	Matériel espace culturel	21838	897,00 €		897,00 €
		21848	136,00 €		136,00 €
	Peinture espace culturel	21312	966,51 €		966,51 €
	Relamping espace culturel	21314	1 000,00 €		1 000,00 €
Total pour MUSIQ			2 999,51 €	2 479,68€	5 479,19 €
PLU	Assistance Révision PLU	202		22 944,00€	22 944,00€
Total pour PLU				22 944,00€	22 944,00€
POLE JS	Aménagement pôle J&S	21318		169 648,94€	169 648,94€
		21351		1 997,59€	1 997,59€
	Honoraires aménagement Pôle J&S	2031		3 600,00€	3 600,00€
	Matériel pôle jeunesse	21838	849,00 €		849,00 €
	Mobilier garderie	21848		4 915,18€	4 915,18€
Total pour POLE JS			849,00 €	180 161,71€	181 010,71 €
RESTO	Matériel restaurant Gambetta	21848	449,90 €		449,90 €
	Relamping resto Fery	21318	2 326,21 €		2 326,21 €





	Relamping Resto Guironnet	21318	1 222,00 €		1 222,00 €
	Résine cuisine centrale	21318		73 109,79€	73 109,79€
<b>Total pour RESTO</b>			<b>3 998,11 €</b>	<b>73 109,79€</b>	<b>77 107,90 €</b>
<b>SPORT</b>	Aménagements Halle polyvalente	2188	1 263,60 €		1 263,60 €
	Aménagements incendie Halle polyvalente	2188	4 000,00 €		4 000,00 €
	Aménagements salle Langevin	2188	2 061,60 €		2 061,60 €
	Aménagements Stade Allende	2188	10 489,33 €		10 489,33 €
	Aménagements Stade Gayant	2188	62 467,49 €		62 467,49 €
	Arroseur Stade Gayant	2158		6 360,00€	6 360,00€
	Divers incendie salle Thorez	21318	5 301,60 €		5 301,60 €
	Equipement aquatique	2188	2 587,00 €		2 587,00 €
	Etude structurelle piscine	21314	25 000,00 €		25 000,00 €
	Habillement sportif	2188	875,00 €		875,00 €
		2188	1 232,93 €		1 232,93 €
	Matériel salle Thorez	2188	970,80 €		970,80 €
	Peinture salle Coët / vestiaires / douches	21312	1 313,33 €		1 313,33 €
	Relamping Halle polyvalente	21318	1 129,06 €		1 129,06 €
	Relamping Salle Langevin	21318	4 014,02 €		4 014,02 €
	Relamping salle Thorez	21318	7 332,88 €		7 332,88 €
<b>Total pour SPORT</b>			<b>130 038,64 €</b>	<b>6 360,00€</b>	<b>136 398,64 €</b>
<b>Tech.</b>	Matériel service electricité	21578		1 361,47€	1 361,47€
		21578	779,00 €		779,00 €
	Matériel service maconnerie	21578	1 964,91 €		1 964,91 €
	Matériel service menuiserie	21578	2 741,37 €		2 741,37 €
	Matériel service nettoyage	21578	510,00 €		510,00 €
	Matériel service peinture	21578	2 368,62 €		2 368,62 €
	Matériel service soudure	21578	2 263,20 €		2 263,20 €
	Matériel service transport	21318	105,65 €		105,65 €
		21578	2 313,00 €		2 313,00 €
	Matériel services techniques	21838	300,00 €		300,00 €
	Peinture réfectoire Services Techniques	21312	1 300,00 €		1 300,00 €
	Relamping service peinture	21318	299,71 €		299,71 €



	Relamping service transport	21318	206,28 €	206,28 €
Total pour Tech.			15 151,74 €	1 361,47€
VERTS	Matériel espaces verts	21578	4 700,00 €	4 700,00 €
	Tracteur compact espaces verts	21578	23 740,00 €	23 740,00 €
	Végétation espaces verts	2121	10 000,00 €	10 000,00 €
Total pour VERTS			38 440,00 €	38 440,00 €
<b>Total général</b>			<b>1 083 487,46</b>	<b>1 618 621,60</b>
			€	535 134,14€
				€

A ces dépenses d'investissement, s'ajoute le remboursement d'environ 941 000 euros de capital de la dette en 2023.



# Annexes

## Annexe 1 - Extrait du bilan social 2021

La loi demande aux communes de plus de 20 000 habitants de donner des éléments sur les effectifs dans son rapport d'orientation budgétaire. Ces éléments sur la ville de Waziers sont donc fournis à titre d'info cette année.

### Effectifs

#### 205 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 113 fonctionnaires
- > 35 contractuels permanents
- > 57 contractuels non permanents



#### 3 contractuels permanents en CDI

#### Un agent sur emploi fonctionnel dans la collectivité

#### Précisions emplois non permanents

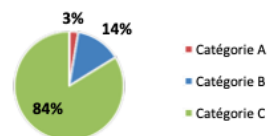
- ⇒ 3 contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 65 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2021 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

### Caractéristiques des agents permanents

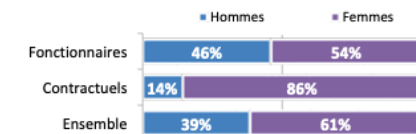
#### Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	23%	18%	
Technique	62%	47%	
Culturelle	7%	17%	9%
Sportive	5%	4%	
Médico-sociale	3%	2%	
Police			
Incendie			
Animation		83%	20%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Répartition des agents par catégorie



#### Répartition par genre et par statut

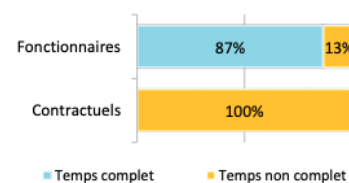


#### Les principaux cadres d'emplois

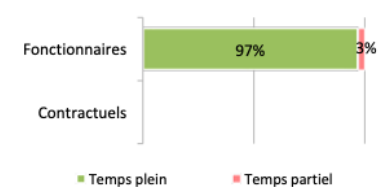
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	40%
Adjointes d'animation	20%
Adjointes administratifs	14%
Agents de maîtrise	7%
Assistantes d'enseignement artistique	7%

### Temps de travail des agents permanents

#### Répartition des agents à temps complet ou non complet



#### Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



#### Les 3 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Culturelle	38%	100%
Médico-sociale	33%	
Technique	16%	

#### Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel  
6% des femmes à temps partiel

### Pyramide des âges

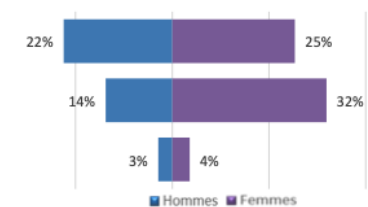
#### En moyenne, les agents de la collectivité ont 48 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	49,98
Contractuels permanents	41,93
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>47,93</b>

Âge moyen* des agents non permanent	
Contractuels non permanents	40,65

#### Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge



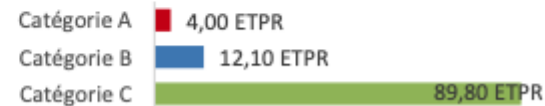
## — Équivalent temps plein rémunéré

### ➔ 157,26 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

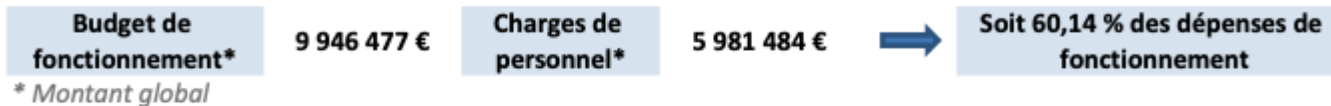
- > 102,76 fonctionnaires
- > 3,14 contractuels permanents
- > 51,36 contractuels non permanents

**286 213 heures travaillées rémunérées en 2021**

Répartition des ETPR permanents par catégorie



### ➔ Les charges de personnel représentent 60,14 % des dépenses de fonctionnement



Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	2 964 403 €	Rémunérations des agents sur emploi non permanent :
Primes et indemnités versées :	469 981 €	1 145 108 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	41 504 €	
Nouvelle Bonification Indiciaire :	28 444 €	
Supplément familial de traitement :	28 727 €	
Indemnité de résidence :	24 622 €	
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €	



## Absences

➔ En moyenne, 39,8 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire

> En moyenne, 1,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	7,36%	0,31%	5,69%	0,81%
<b>Taux d'absentéisme médical</b> (toutes absences pour motif médical)	10,90%	0,31%	8,40%	0,81%
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	10,90%	0,31%	8,40%	0,81%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

- ➔ 8 journées de congés supplémentaires accordées au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- ➔ Aucun jour de carence prélevé pour les agents permanents
- ➔ La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

## Accidents du travail

➔ 9 accidents du travail déclarés au total en 2021

> 4,4 accidents du travail pour 100 agents

> En moyenne, 39 jours d'absence consécutifs par accident du travail

## Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

**12 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent**

- ⇒ Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 100 % sont fonctionnaires\*
- ⇒ 100 % sont en catégorie C\*



## Formation

➔ En 2021, 8,8% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



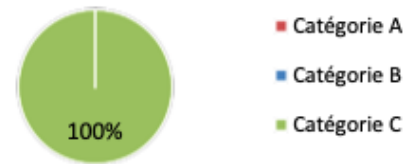
➔ 29 770 € ont été consacrés à la formation en 2021

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	100 %

➔ 13 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 0,1 jour par agent

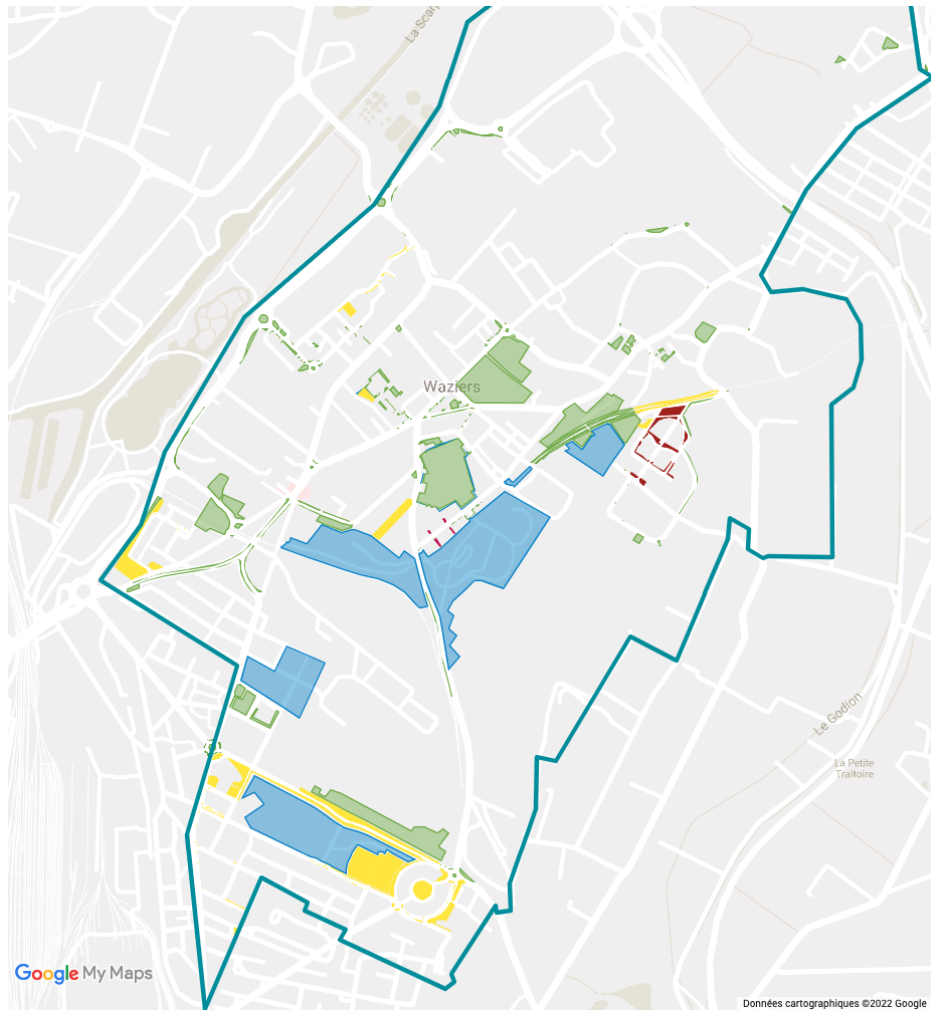
Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	100%
-------	------

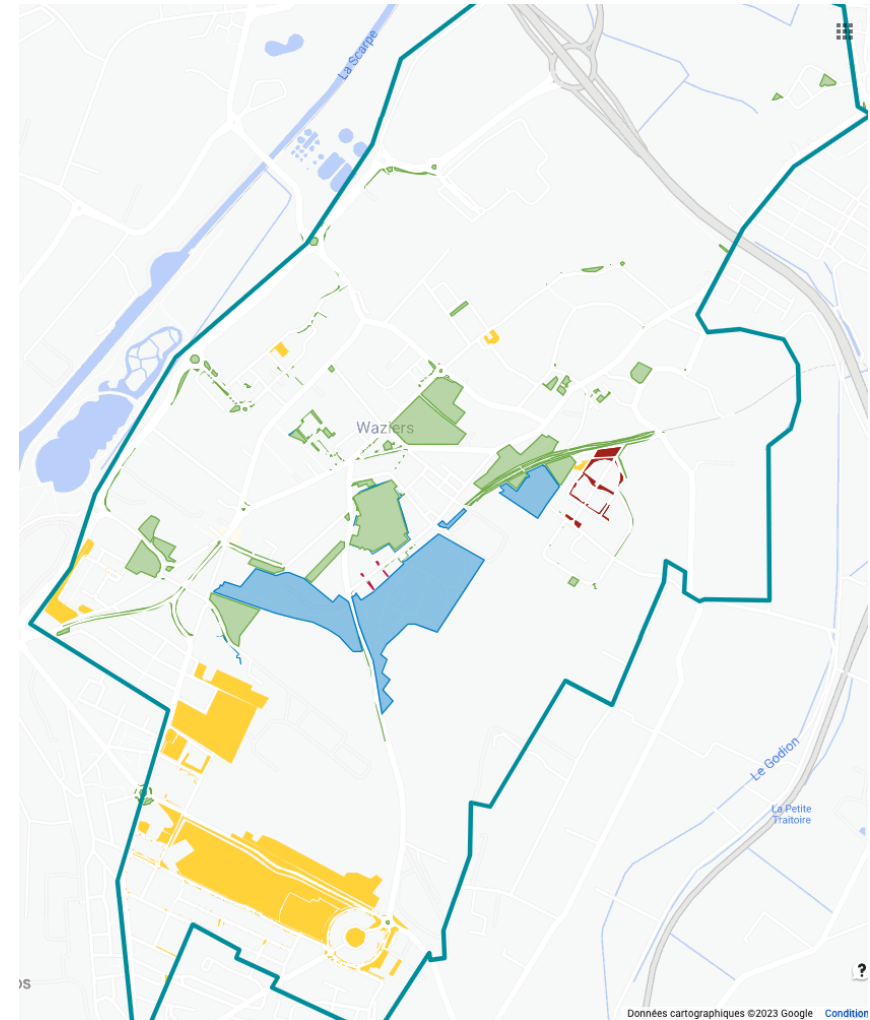


## Annexe 2 - La gestion des espaces verts de Waziers

En vert, gestion interne / En jaune, gestion par le chantier d'insertion / En bleu, gestion par prestataires / En rouge, gestion par les bailleurs



Avant le 1er janvier 2023



Depuis le 1er janvier 2023



Waziers  
*la ville au grand cœur*